

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Violence conjugale et séparation : intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents

### Chercheure principale

Suzanne Léveillé, U. du Québec à Trois-Rivières

### Cochercheurs

Gilles Tremblay, Université Laval

Philippe Roy, Université du Québec à Chicoutimi

Sacha Genest-Dufault, Université du Québec à Rimouski

### Coordonnateur scientifique

David Guilmette, Université Laval

### Partenaires du milieu

L'Accord Mauricie Inc., À Cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo, Réseau QAJAQ, Établissement de détention de Trois-Rivières, Direction des services professionnels correctionnels

### Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Trois-Rivières

### Numéro du projet de recherche

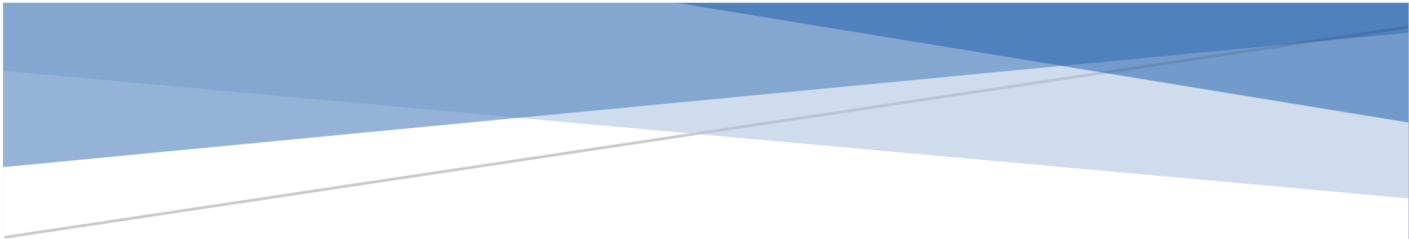
2016-VC-189236

### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur la violence conjugale

### Partenaires de l'Action concertée

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)  
et le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)



# VIOLENCE CONJUGALE ET SÉPARATION : INTERVENIR POUR DIMINUER LE RISQUE DE COMPORTEMENTS DE PLUS EN PLUS VIOLENTS

Rapport scientifique intégral

## Auteurs

Suzanne Léveillé, David Guilmette, Gilles Tremblay, Sacha Genest-Dufault et Philippe Roy  
avec la collaboration de Daniel Blanchette, Pierre L'Heureux, Robert Ayotte et Rémi Bilodeau.

30 Août 2018

**Pour citer le rapport :**

Léveillé, S., Guilmette, D., Tremblay, G., Genest-Dufault, S., Roy, P., Blanchette, D., L'Heureux, P., Ayotte, R., et Bilodeau, R. (2018). *Violence conjugale et séparation : intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents*. Québec : CRI-VIFF.

## Table des matières

---

Partie A- Contexte de la recherche.....	1
Problématique : violence conjugale et séparation .....	1
Ampleur du phénomène.....	1
Facteurs associés à la violence conjugale en contexte de séparation .....	2
Prévenir la violence conjugale en contexte de séparation .....	3
Objectifs poursuivis.....	4
Partie B- Pistes de solutions en lien avec les résultats, retombées et implications de la recherche .....	4
Retombées de la recherche-action et pistes d’actions .....	4
Retombées de la recherche-action (R-A).....	5
Pistes d’actions proposées.....	6
Partie C- Méthodologie .....	10
Description des méthodes de cueillette de données.....	10
La recension des écrits scientifiques.....	10
Les groupes de discussion focalisée avec les acteurs impliqués – intervenants et chercheurs .....	10
Les questionnaires standardisés pour les participants au programme <i>MVSSV</i> .....	11
Les journaux de bords.....	11
Stratégies d’analyse des données recueillies.....	11
Les analyses des données quantitatives .....	11
Les analyses des données qualitatives .....	12
Partie D- Résultats .....	12
Le programme Mieux vivre la séparation sans violence .....	13
La clientèle-cible .....	13
Objectifs de l’intervention : informer, sensibiliser et favoriser la demande d’aide .....	13
Format de l’intervention.....	13
Contenu de l’intervention.....	14
Modalités du programme .....	14
L’implantation du programme Mieux vivre la séparation sans violence .....	15
Première phase d’implantation .....	15
Deuxième phase d’implantation.....	16
L’évaluation du programme Mieux vivre la séparation sans violence .....	17
Profil sociodémographique des participants .....	17
Détresse psychologique, difficultés vécues, attitude par rapport à la demande d’aide et attitude face à la VC .....	17
Les impacts généraux du programme .....	19
Les impacts spécifiques du programme .....	19
Partie E- Pistes de recherche.....	20
Références et Bibliographie .....	21
Annexes et tableaux .....	23
Annexe 1 : Liste des publications scientifiques recensées .....	24
Annexe 2 : Instruments de collecte des données.....	27
Annexe 3: Éthique et consentement .....	44
Annexe 4 : Programme <i>MVSSV</i> .....	60
Annexe 5 : Résultats aux questionnaires des participants au programme <i>MVSSV</i> .....	86

## Partie A- Contexte de la recherche

---

### Problématique : violence conjugale et séparation

La séparation est l'un des facteurs fréquemment associé aux homicides intrafamiliaux, et ce, particulièrement dans les relations où il y a des antécédents de violence conjugale (VC) (CEHIF, 2012; Hotton, 2001; Léveillé et Lefebvre, 2008; 2010; Lindsay, 2014). Au Québec, 60% des hommes auteurs d'un homicide conjugal commis entre 1997 et 2007 étaient séparés ou en processus de séparation et dans 80% des cas il y avait des indices d'antécédents de violence conjugale. De plus, seulement 30% de ces hommes avaient consulté pour de l'aide psychologique dans les années ayant précédé l'homicide (Léveillé et Lefebvre, 2008; 2011).

### Ampleur du phénomène

Au Canada et au Québec, les victimes de VC perpétrée en contexte de séparation sont majoritairement des femmes, autant dans le cas des violences létales que de celles non-létales (Hotton, 2001; Léveillé et Lefebvre, 2008; 2011; Lindsay, 2014). Selon les résultats d'une enquête canadienne, près d'une femme sur cinq ayant été en contact avec un ex-conjoint dans les cinq années précédant l'enquête rapporte avoir été victime de violence de la part de celui-ci (Lindsay, 2014). En outre, lors d'une séparation, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de subir des formes de violence graves, incluant de subir des blessures, être agressées, étranglées, menacées avec une arme et être victimes d'un homicide de la part d'un ex-partenaire (Hotton, 2001 ; Lindsay, 2014). Ce type de violence fait également des victimes collatérales; près de 12 % des homicides commis par un ex-conjoint masculin au Canada impliquaient plus d'une victime (Hotton, 2001). Les enfants sont le plus souvent les victimes collatérales lorsque la violence est commise avant la séparation (79%). Toutefois, lorsque ces crimes sont perpétrés après la séparation, le nouveau partenaire de la victime est la tierce personne la plus fréquemment tuée (38%), suivi d'autres membres de la famille de la victime (24%), des enfants du couple (24%) ou d'amis (14%).

## Facteurs associés à la violence conjugale en contexte de séparation

### Les antécédents de violence conjugale :

Au-delà du sexe, les antécédents de VC sont parmi les facteurs les plus souvent associés à ce type de violence (Ellis et Stuckless, 2006; Léveillé et Lefebvre, 2010; 2011; Lindsay, 2014; Spiwack et Brownridge, 2005). Des recherches canadiennes et québécoises démontrent que dans la majorité des homicides perpétrés par un ex-conjoint, il est possible d'identifier des antécédents de VC (Lindsay, 2014). Les situations où la violence s'inscrit dans une dynamique de contrôle de la partenaire sont particulièrement à risque (Kelly et Johnson, 2008). Les femmes qui désirent mettre un terme à une relation marquée par le contrôle et la violence sont parfois confrontées à une escalade des moyens utilisés par le partenaire pour maintenir son emprise sur la relation (harcèlement, surveillance, menaces, etc.), escalade qui peut mener à l'homicide (Morisson, 2015).

### La présence d'enfants et les possibilités de contact

Les personnes qui ont un enfant avec un ex-conjoint sont plus susceptibles d'être victimes de violence aux mains d'un ex-conjoint comparativement aux couples sans enfant (Lindsay, 2014). Des recherches démontrent que les possibilités de contact entre les ex-conjoints à la suite de la séparation, souvent en raison des arrangements liés à la garde des enfants, sont des occasions propices à la VC (Holt, 2013; Lindsay, 2014; Morisson, 2015). Une étude récente montre que dans les cas spécifiques de filicides commis par des hommes (homicide d'un ou de plusieurs de ses enfants par le parent), ces crimes sont souvent précédés d'une rupture amoureuse et de disputes entourant la garde des enfants qui ont perduré dans le temps (Léveillé, Doyon et Cantinotti, 2017).

### L'âge des partenaires

L'âge des partenaires intimes et plus particulièrement de la conjointe est également un des facteurs associés au risque de VC en contexte de séparation. Les données canadiennes montrent que la majorité des femmes victimes de VC en contexte de séparation ont entre 15 et 34 ans (Spiwack et Brownridge, 2005) et que ce sont les jeunes femmes de 15 à 24 ans qui sont les plus à risque d'être victimes d'un homicide après la séparation (Hotton, 2001; Lindsay, 2014).

### La consommation d'alcool et de drogues

La consommation abusive d'alcool et de drogues de l'ex-conjoint est également un élément pouvant être en lien avec la VC en contexte de séparation (Brownridge, 2006); mais les recherches qui se sont intéressées à la question ne sont pas en mesure d'établir un lien direct avec le risque de ce type de violence (Fleury, Sullivan et Bybee, 2000). Léveillé et Lefebvre (2008) soulignent pour leur part que 38% des hommes auteurs d'un homicide conjugal avaient consommé de l'alcool ou de la drogue lors de l'homicide.

### Les problèmes de santé mentale

Les antécédents de problèmes de santé mentale font également partie des prédicteurs connus de VC post-séparation (Ellis et Stuckless, 2006), plus spécifiquement, les symptômes dépressifs ou les traits ou troubles de la personnalité (Léveillé et Lefebvre, 2010). À la suite d'une séparation, plusieurs hommes auteurs d'un homicide conjugal présentaient des idéations suicidaires, exprimaient des menaces de mort ou de suicide et des indices de détresse psychologique. Le pourcentage d'homicide-suicide est de plus de 30% dans les cas d'un homicide conjugal et de 50% dans le cas d'un filicide. De plus, ces hommes consultent rarement pour leurs difficultés (Léveillé, Doyon et Touchette, 2017).

### Prévenir la violence conjugale en contexte de séparation

La VC en contexte de séparation est une question qui préoccupe un ensemble d'acteurs sociaux au Québec et plusieurs initiatives sont déjà en place pour la prévenir autant auprès des victimes que des auteurs potentiels. Par exemple, les maisons d'hébergement offrent des services de soutien aux victimes de VC et à leurs enfants et participent à la prévention et à la sensibilisation en lien avec la problématique de la VC. Les ressources d'aide auprès des conjoints ayant des comportements violents interviennent directement auprès des hommes auteurs de violence, généralement par l'intervention individuelle ou de groupe. De plus, les services de médiation familiale offrent de l'aide afin de diminuer les tensions au sein des couples qui se séparent et éviter des batailles juridiques longues et coûteuses qui pourraient envenimer les relations entre les ex-conjoints. Certains CLSC et des groupes communautaires, en particulier des maisons de la famille, offrent des services de soutien aux personnes qui se séparent ou qui divorcent. En outre, certains organismes communautaires, tel que Père

Séparés Inc., offrent des services adaptés aux hommes qui vivent des difficultés en lien avec la séparation. Il existe donc des ressources en place qui participent à prévenir la VC en contexte de séparation et la VC plus largement (CEHIF, 2012). Or, force est de constater que plusieurs hommes à risque échappent aux services d'aide qui sont en place.

### Objectifs poursuivis

Les connaissances existantes sur la problématique ont guidé le choix vers une recherche action (R-A) ayant pour objectif de développer, implanter et évaluer une intervention spécifique portant sur la séparation conjugale et la VC auprès d'hommes ayant des antécédents de VC ou présentant des risques de commettre de la VC. La nécessité de ce type de projet ayant été soulevée, entre autres, par les travaux du CEHIF (2012) en ce qui concerne les hommes qui n'acceptent pas la rupture et à risque de commettre des comportements de VC de plus en plus graves, voire un homicide intrafamilial (HIF). Même si la situation est connue depuis plusieurs années, très peu d'interventions développées en ce sens ont vu le jour, et celles réalisées n'ont pas été évaluées. Ainsi, un processus de co-création avec des intervenants impliqués dans le milieu s'avérait tout indiqué. Trois objectifs spécifiques ont été poursuivis : 1) développer une intervention spécifique portant sur la rupture amoureuse et la VC auprès d'hommes ayant commis de la VC ou à risque élevé de comportements violents ; 2) implanter l'intervention spécifique dans au moins trois milieux au Québec, les régions de Trois-Rivières et de Joliette ayant été ciblées ; 3) et finalement, évaluer les effets de l'intervention sur la clientèle-cible.

## Partie B- Pistes de solutions en lien avec les résultats, retombées et implications de la recherche

---

### Retombées de la R-A et les pistes d'actions

Les résultats de la R-A auront une résonance particulière pour tous les acteurs sociaux concernés par la problématique de la VC, et plus particulièrement pour les organismes communautaires offrant des services aux hommes auteurs de VC. De plus, sachant l'importance de la rupture dans les cas de violence conjugale sévère, nos résultats seront utiles pour tous les acteurs sociaux concernés par la détresse des hommes en situation de rupture amoureuse. En effet, la rupture est un des facteurs de risque important de comportements violents au sein du couple et plus spécifiquement, pour les hommes.



## Retombées de la recherche-action (R-A)

Les retombées de la R-A se divisent en deux axes : les retombées concrètes pour les milieux de pratique et les retombées quant au développement des connaissances.

### Les retombées concrètes et immédiates pour les milieux de pratique

La R-A a entraîné des retombées concrètes et immédiates pour les organismes communautaires pour hommes impliqués. Pour ces organisations offrant des services aux auteurs de VC, la R-A a mené à la mise sur pied d'une initiative de prévention de la violence et de promotion de comportements pacifiques en contexte de séparation qui s'appuie à la fois sur une expertise des intervenants dans le domaine et sur des données scientifiques ayant été validées auprès d'une population masculine. Le programme *Mieux vivre la séparation sans violence (MVSSV)* n'est pas une intervention thérapeutique en soi. Toutefois, il offre un outil additionnel à ces organisations afin de répondre aux besoins spécifiques d'une partie de leur clientèle aux prises avec des difficultés liées à la séparation conjugale. Les résultats de la R-A démontrent que le programme propose des balises solides afin de sensibiliser les hommes confrontés à la séparation et qui sont hésitants à s'investir dans une démarche d'aide. De plus, le format du programme est souple et peut être adapté aux besoins spécifiques des organisations et des clientèles visées, autant pour des hommes judiciairisés que pour des hommes provenant de la communauté. Enfin, il est abordable à la fois pour les organisations qui l'offrent que pour les participants qui rencontrent des difficultés financières.

Chacun des organismes impliqués dans le développement du programme a pu se l'approprier en fonction de ses besoins et de ceux de la clientèle. Pour l'organisme *Accord Mauricie Inc.*, le programme a trouvé sa pertinence avec la population carcérale principalement. Il continuera d'être offert auprès d'une clientèle à risque dans un établissement de détention de la région où est situé l'organisme. Les résultats de la R-A tendent à démontrer que la sensibilisation offerte aux hommes lors de leur détention peut les inciter à faire une demande d'aide à la suite de leur libération. Par ailleurs, il semble que le programme vient répondre à un manque actuel dans les établissements de détention puisqu'à notre connaissance aucun programme de ce type n'est offert à cette clientèle durant leur période d'incarcération. Dans le cas de l'organisme *Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo*, le programme a été offert sous la forme de rencontres de pré-intervention de groupe. Il a été proposé systématiquement aux hommes en

attente d'une place dans le programme régulier qui vivaient une séparation conjugale et qui avaient des antécédents de VC. Il est reconnu qu'une proportion importante de cette clientèle, à la suite d'une demande d'aide, abandonne leur démarche en cours de route et parfois ne se présente pas à la première rencontre. Le programme ainsi offert en pré-intervention est moins menaçant pour ce type de clientèle. Il permet aux hommes de faire un premier pas vers une démarche d'aide plus complète, de réduire leur anxiété et leurs craintes et de transmettre efficacement de l'information. En outre, il semble que le programme pourrait favoriser la persévérance dans la démarche régulière à l'organisme et réduire le taux d'abandon.

Finalement, notons aussi que d'autres acteurs sociaux de la région de Trois-Rivières ont été sollicités lors de l'année d'implantation du programme et que plusieurs organisations sont intéressées à y contribuer ultérieurement (services policiers, DSPC, maisons de transition et maisons de la famille).

### Les retombées pour le développement des connaissances

La R-A a également eu des retombées sur le développement des connaissances. Bien que l'échantillon soit trop petit pour généraliser les résultats obtenus à l'ensemble des individus vivant une séparation, l'étude s'ajoute à un corpus scientifique grandissant qui identifie le contexte de séparation comme une période de risque dans les situations où il y a de la violence conjugale et familiale. Plusieurs hommes rencontrés dans le cadre de la R-A ont adopté des conduites violentes lors de la séparation envers leur ex-conjointe ou leur entourage. Au-delà de la VC, les hommes présentaient pour la plupart de la détresse psychologique particulièrement élevée à la suite de la séparation. Or, très peu de ces hommes avaient consulté des ressources d'aide au sujet des difficultés qu'ils vivaient en lien avec la séparation.

### Pistes d'actions proposées

À la suite de cette R-A, plusieurs pistes d'actions ont émergé afin de prévenir les comportements de plus en plus violents en contexte de séparation.

#### 1) Implanter le programme *MVSSV* dans les organismes offrant des services aux auteurs de violence conjugale

La possibilité d'implanter le programme *MVSSV* dans les organismes de l'association d'À Cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence devrait être étudiée. L'association regroupe près de 30 organismes communautaires autonomes offrant des services

aux auteurs de VC. Au fil des années, ses membres ont développé une expertise considérable pour intervenir auprès de cette clientèle et ont su s'implanter dans leur communauté respective. Puisque ces organismes de service sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ils seraient bien placés pour atteindre la clientèle-cible du programme dans plusieurs régions du Québec.

## 2) Offrir le programme *MVSSV* en CLSC

Les hommes auteurs de comportements violents graves ne consultent pas forcément dans les organismes spécifiques pour cette clientèle, notamment puisqu'ils ne reconnaissent pas systématiquement leurs comportements de violence ni leur colère. Il serait donc pertinent d'étudier la possibilité d'intégrer le programme *MVSSV* aux services psychosociaux offerts en CLSC. Ainsi, les intervenants qui travaillent en CLSC pourraient être mieux outillés et informés sur le lien possible entre la rupture amoureuse et le risque de comportements violents. Une initiative de prévention serait profitable pour les personnes à risque.

## 3) Offrir de la formation aux services de première ligne

Les hommes qui vivent des difficultés lors d'une séparation sont susceptibles de faire une demande d'aide dans une grande variété de services de première ligne (urgence, centre de crise, centre de prévention du suicide, service en santé mentale, etc.). Il serait ainsi pertinent de prévoir une formation qui pourrait être offerte aux différents acteurs concernés dans le but de les sensibiliser à cette problématique et de les informer sur l'existence du programme *MVSSV*.

## 4) Offrir le programme *MVSSV* dans les établissements de détention provinciaux

La R-A démontre les effets positifs du programme *MVSSV* sur une population d'hommes en milieu carcéral. Plusieurs hommes rencontrés en détention ont fait part du manque de ce type de programme lors de leur détention. Ainsi, proposer le programme *MVSSV* pourrait également aider à contrer le sentiment de solitude et de stigmatisation lié à leurs gestes, comme l'ont mentionné plusieurs participants. De plus, puisqu'il s'agit d'une clientèle difficile à recruter dans la communauté, la détention offre la possibilité de rejoindre des hommes qui n'auraient pas forcément participé au programme dans un autre contexte. Enfin, les résultats de la présente étude démontrent que certains de ces hommes ont fait une demande d'aide à

l'organisme en VC à la suite de leur libération, ce qui témoigne de la pertinence de cette piste d'action.

#### 5) Sensibiliser les jeunes hommes aux enjeux liés à la séparation conjugale et à la violence conjugale

Plusieurs hommes rencontrés dans le cadre de l'étude ont mentionné qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de discuter avec des professionnels des enjeux entourant la séparation et la VC avant leur participation au programme. Ceci démontre l'importance de poursuivre les efforts faits pour promouvoir l'adoption de comportements pacifiques et pour prévenir la violence tout au long du parcours scolaire des jeunes. Or, il semble qu'il est nécessaire de développer également des moyens de sensibiliser les jeunes, et plus particulièrement les garçons et les jeunes hommes, aux enjeux liés à la séparation conjugale alors qu'ils vivent leurs premières relations amoureuses. La recherche-action a montré que le fait d'offrir des conseils et des informations pour surmonter les difficultés qui peuvent être vécues lors d'une séparation est particulièrement utile aux hommes. Le programme *MVSSV* pourrait ainsi servir de base à des ateliers de sensibilisation offerts en milieu scolaire avec la collaboration des organismes pour hommes auteurs de VC.

#### 6) Intervenir auprès des hommes qui vivent une séparation ou un divorce et qui ont des antécédents de violence conjugale, sans oublier de traiter leur détresse sous-jacente

Une des pistes de solutions qui se dégage de la R-A est l'importance d'intervenir auprès des hommes qui vivent une séparation ou un divorce et qui ont des antécédents de VC en abordant à la fois leurs comportements violents et leur détresse liée à la séparation. En effet, il ressort de cette recherche que ces hommes vivent une grande souffrance psychologique qui devrait être considérée dans la prise en charge de leur problème de VC.

#### 7) Développer une formation complémentaire au programme *MVSSV* et des mesures de suivi

En outre, pour assurer la qualité de l'offre de service, une formation devrait être développée à partir des connaissances générées par la R-A préalablement à l'implantation du programme dans les organismes de services ciblés. Cette formation serait ainsi offerte aux intervenants susceptibles de dispenser le programme. De plus, des mesures de suivi pourraient être

prévues pour garantir un niveau de qualité constant et évaluer périodiquement les impacts du programme et les ajustements à faire, si nécessaire.

#### 8) Informer la population générale des liens possibles entre la rupture amoureuse et les risques de comportements violents

Lors de nos rencontres avec les intervenants des différents milieux de pratique, il est ressorti que l'implantation du programme favoriserait grandement la prévention de comportements violents de plus en plus graves en contexte de séparation. Toutefois, la nécessité de donner de l'information à la population générale est un autre constat qui a émergé des rencontres avec les intervenants. Ainsi, promouvoir les informations à la population générale sous forme de messages publicitaires ou encore de dépliants explicatifs transmis dans divers milieux (CLSC, organismes communautaires, etc.) serait une forme de prévention qui pourrait être ajoutée à la présente initiative de prévention de comportements violents en contexte de séparation. Le fait de sensibiliser l'ensemble de la population, et pas seulement les hommes à risque, serait à notre avis un ajout précieux aux efforts de prévention.

#### **Les constats retenus à partir de la R-A et du programme MVSSV :**

- La séparation apparaît comme étant une période critique dans les relations marquées par la violence conjugale.
- Au-delà des comportements de violence se cache une détresse importante et bien réelle chez les auteurs de violence conjugale qui sont confrontés à la séparation, détresse qui n'est souvent pas identifiée ou traitée.
- Il existe chez plusieurs hommes une réticence à demander de l'aide pour les difficultés qu'ils vivent en lien avec la séparation et la violence conjugale.
- La possibilité d'implanter le programme MVSSV dans les organismes de l'association *À Cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence* devrait être étudiée dans une optique de promotion des comportements pacifiques et de prévention de la violence conjugale en contexte de séparation.
- L'implantation du programme dans les différentes régions de la province, une formation des intervenants de différents milieux et des mesures de suivi, pourraient mener à des collaborations avec les services de première ligne, les établissements de détention provinciaux et les milieux scolaires.
- La possibilité d'intervenir dans les milieux scolaires serait pertinente afin de rejoindre une clientèle de jeunes hommes et de jeunes femmes qui vivent leurs premières expériences amoureuses souvent teintées de détresse lors d'une rupture.
- Enfin, il apparaît important d'informer et de sensibiliser la population générale du lien possible entre la rupture amoureuse et les comportements violents.

## Partie C- Méthodologie

---

La recherche-action (R-A) est le type de recherche qui a été privilégié afin de répondre aux objectifs de l'étude<sup>1</sup>. Deux éléments appuient ce choix : l'importance d'une implication soutenue d'intervenants provenant de milieux de pratique diversifiés et la nécessité de développer des interventions validées par la recherche. Selon le processus d'une R-A, la connaissance se développe grâce à une alternance entre une action dans la pratique et la réflexion qui porte sur celle-ci (Lavoie, Marquis et Laurin, 1996). Cette approche cyclique propre à la R-A comporte différentes étapes répétées jusqu'à l'obtention des résultats escomptés : formulation d'hypothèses de travail ou d'actions à poser, expérimentation sur le terrain, évaluation des actions posées, reformulation des actions à poser, nouvelle expérimentation sur le terrain et ainsi de suite.

### Description des méthodes de cueillette de données

Diverses méthodes de cueillette des données ont été utilisées dans le cadre de la R-A.

#### La recension des écrits scientifiques

Une recension des écrits scientifiques a été réalisée afin d'appuyer les travaux de l'équipe de recherche dans l'élaboration de l'intervention spécifique. Au total, 45 publications scientifiques identifiées dans des bases de données scientifiques dans le domaine des sciences humaines (*PsycINFO*, *Social Services Abstracts*, *Cairn* et *Érudit*) ont été retenues en raison de leur pertinence au projet (voir annexe 1). Les membres du collectif de recherche ont été également sollicités pour identifier des écrits scientifiques et de la littérature « grise » qu'ils jugeaient pertinents et qui n'avaient pas été repérés dans les bases de données. Les conclusions des recherches documentaires ont été rassemblées et catégorisées selon les thèmes émergents dans un document de travail à l'intention de l'équipe de recherche.

#### Les groupes de discussion focalisée avec les acteurs impliqués – intervenants et chercheurs

Le groupe de discussion focalisée est une méthode de collecte de données qui permet de rassembler un nombre restreint de personnes pour discuter d'un champ d'intérêt défini. Il

---

<sup>1</sup> La recherche a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-15-215-07.22 a été émis le 09 septembre 2015.

peut servir, dans des conditions favorables, à l'élaboration d'un projet collectif. Les rencontres de groupe ont été tenues en cinq occasions sur une période d'une année, soit d'octobre 2015 à octobre 2016, avec les membres du collectif de recherche. Cette méthode a servi pour la première phase du projet, soit l'élaboration de l'intervention. Un guide d'entrevue été élaboré préalablement de manière à répondre aux objectifs de cette première phase du projet (voir annexe 2). Chaque rencontre a été enregistrée sur un support audio et transcrite.

Les questionnaires standardisés pour les participants au programme *MVSSV*

Les cinq questionnaires standardisés ayant été utilisés dans la R-A constituent la source des données quantitatives. 1) Le *Questionnaire sur les événements de vie (LEDS – Life-Events and Difficulty Schedule)* de Brown et Harris (1978) répertorie 53 événements regroupés en six dimensions (sociale, conjugale, économique, professionnelles, pertes) survenus dans les six derniers mois. 2) Le *Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique (ATSPPHS)* de Fisher et Farina (1995), en version abrégée, comporte 14 items mesurant les attitudes des participants face à la demande d'aide. Cette version abrégée corrèle fortement avec la version originale ( $r = 0.87$ ). 3) *L'Indice de détresse psychologique (IDPESQ)* est composé de 14 items et mesure le niveau de détresse psychologique. 4) Un *questionnaire d'appréciation des ateliers de sensibilisation 1 et 2* a été également utilisé ; ce questionnaire est composé de 13 items pour l'atelier 1 et de 14 items pour l'atelier 2 portant sur l'appréciation des ateliers de sensibilisation. 5) le *Questionnaire des attitudes et croyances face à la violence conjugale (QAC)* tiré de L'Heureux (1997) comporte 12 items mesurant les attitudes et croyances en lien avec la VC (voir annexe 2).

### Les journaux de bords

Des journaux de bords remplis par les intervenants et les auxiliaires de recherche ont permis de tracer un portrait riche du contexte de vie des hommes rencontrés, des facteurs de risque et de protection, du déroulement des ateliers de sensibilisation, des éléments positifs ainsi que des éléments à améliorer dans les ateliers et dans le programme en général (voir annexe 2).

## Stratégies d'analyse des données recueillies

### Les analyses des données quantitatives

Chacun des questionnaires a été compilé et des résultats globaux sont présentés dans la section résultats. Pour le *Questionnaire sur les événements de vie (LEDS)* les événements de vie les plus

difficiles vécus par les participants ont été regroupés selon les dimensions/sphères de vie identifiées. Pour le *Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique (ATSPPHS)* et pour *l'Indice de détresse psychologique (IDPESQ)*, le score des participants est comparé au score moyen établi par les valeurs standardisées. Pour les *questionnaires d'appréciation des ateliers de sensibilisation 1 et 2* et pour le *Questionnaire des attitudes et croyances face à la violence conjugale (QAC)* des moyennes et une analyse d'items ont été retenues afin de faire ressortir les principales fausses croyances entretenues par les répondants. Notons qu'une comparaison intra sujet a été effectuée afin de vérifier s'il y a une différence de scores entre la pré-intervention et la post-intervention.

### Les analyses des données qualitatives

Les données qualitatives tirées des journaux de bords et des entrevues de groupe ont été traitées par analyse de contenu. Il s'agit d'une démarche systématique d'analyse du matériel pour en découvrir la signification (L'écuyer, 1987; Mayer et Deslauriers, 2000). Cette démarche consiste à classer ou coder dans diverses catégories des éléments du matériel analysé faisant émerger les différentes caractéristiques afin de mieux en saisir le sens (L'écuyer, 1987). Pour ce faire, les entrevues de groupe ont été d'abord enregistrées sur un support audio et ont été transcrites. Dans le cas des journaux de bord, les informations ont été colligées et transcrites. Dans les deux cas, une fois ces étapes faites, une première lecture du matériel a été réalisée pour en dégager le sens général et circonscrire les idées principales. Puis, les idées émergentes ont été codifiées, c'est-à-dire catégorisées en thèmes et sous-thèmes. L'utilisation du logiciel N-vivo a facilité le travail de codification des données en plus de fournir une stratégie informatique.

## Partie D- Résultats

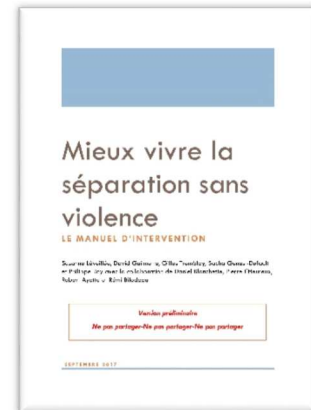
---

Les résultats générés au cours des trois années de recherche-action sont très vastes. Ils sont donc présentés en fonction des trois objectifs spécifiques du projet.



## Le programme Mieux vivre la séparation sans violence

Le principal résultat de la R-A est la création d'une initiative de prévention de la violence et de promotion de comportements pacifiques en contexte de séparation qui s'appuie sur la littérature scientifique et l'expérience d'acteurs du terrain et qui a été validée auprès d'une population masculine carcérale et non-carcérale : le programme *Mieux vivre la séparation sans violence (MVSSV)*. Celui-ci est accompagné d'un manuel d'intervention qui, en quelque sorte, renferme la somme des connaissances acquises lors de la R-A (voir annexe 4)<sup>2</sup>.



### La clientèle-cible

Les participants ciblés par ce programme sont des hommes confrontés à la séparation conjugale, qu'elle soit réelle ou appréhendée, et qui présentent des facteurs de risque propres à la problématique de la VC en contexte de séparation (antécédents de VC, présence de contrôle dans la relation, plainte ou arrestation pour VC, etc.).

### Objectifs de l'intervention : informer, sensibiliser et favoriser la demande d'aide

Trois objectifs sont visés par le programme. D'abord, informer les participants sur le processus de séparation et les enjeux sous-jacents (conséquences possibles, étapes du deuil, stratégies d'adaptation, ressources d'aide existantes, etc.); ensuite, sensibiliser à la problématique de la VC et familiale notamment en contexte de rupture d'union (la VC et ses formes, le cycle de la VC, ses impacts sur soi-même et sur son entourage, les ressources d'aide existantes, etc.); et finalement, favoriser la demande d'aide et l'implication ultérieure dans une démarche d'aide future.

### Format de l'intervention

Le choix a été fait d'élaborer un programme qui tiendrait compte, dans son format et ses modalités, des réticences de la clientèle-cible à consulter des services d'aide. L'intervention développée prend la forme d'un programme de courte durée (4 rencontres). Pour maximiser les impacts du programme de courte durée, une approche alliant des rencontres individuelles

---

<sup>2</sup> Le manuel d'intervention du programme MVSSV est disponible sur demande.

avec un intervenant d'une ressource spécialisée pour hommes et des ateliers de sensibilisation en groupe a été mise de l'avant. Le choix du format de groupe a plusieurs avantages, notamment sur le plan économique et organisationnel. Il permet de rassembler des personnes qui vivent des difficultés communes et de leur offrir un espace de parole où elles peuvent ventiler et se sentir écoutées. Les rencontres individuelles avec un intervenant d'une ressource spécialisée pour hommes sont utiles pour diminuer l'anxiété de certains participants concernant la participation à des ateliers en groupe et également pour créer un lien entre le participant et l'intervenant, lien qui peut ensuite favoriser l'implication et la persévérance dans une démarche d'aide.

### Contenu de l'intervention

Le contenu du programme est inspiré de la littérature scientifique et de l'expérience des collaborateurs des milieux de pratique. Entre autres, des programmes existants pour les personnes séparées et divorcées (Monbourquette, 1994) et un programme de sensibilisation à la VC et familiale destiné à des hommes judiciarisés (L'Heureux, 1997) ont servi de base à l'élaboration du manuel d'intervention.

### Modalités du programme

Le programme *Mieux vivre la séparation sans violence* comporte quatre rencontres au total : soit deux ateliers de sensibilisation d'une durée de deux heures chacun et deux rencontres individuelles, en moyenne d'une heure, avec un intervenant d'une ressource d'aide pour hommes. La rencontre d'accueil permet d'établir un premier contact avec le client et d'explorer sa situation. La rencontre de bilan se fait après la participation aux ateliers et permet de tracer un bilan de la participation du client, de recueillir ses commentaires et de proposer des ressources d'aide pour entreprendre une démarche en profondeur. Le premier atelier porte sur la séparation. Différents thèmes y sont explorés : difficultés et pertes associées à la séparation et au divorce, facteurs aggravant la séparation, processus de deuil, les choses à faire et à ne pas faire lors de la séparation et les ressources d'aide disponibles pour les hommes qui vivent une séparation ou un divorce. Le second atelier porte sur la VC et familiale. Les thèmes abordés sont les suivants : définition de la VC et impacts de la séparation, les différentes formes de VC et familiale, le cycle de la violence, les conséquences de la VC et familiale et les ressources d'aide disponibles pour les hommes aux prises avec des comportements violents.

## L'implantation du programme *Mieux vivre la séparation sans violence*

L'implantation du programme *Mieux vivre la séparation sans violence* s'est fait en deux temps, respectant ainsi les cycles de la recherche-action. Chaque cycle comprenant une période de formulation de l'intervention, d'implantation sur le terrain et d'évaluation des actions posées.

### Première phase d'implantation

La première phase d'implantation du programme s'est faite à Trois-Rivières, en Mauricie. Deux milieux étaient visés : le milieu carcéral et la communauté. Dans les deux cas, des intervenants d'expérience de l'organisme l'Accord Mauricie inc. ont été mobilisés pour animer les rencontres individuelles avec les participants et les ateliers de groupe. Ceux-ci étaient accompagnés d'une auxiliaire de recherche pour la collecte des données scientifiques. Les participants en détention ont été recrutés par l'entremise d'une affiche de recrutement. Ce recrutement a été facilité par une tierce personne (agent correctionnel). Cinq participants se sont montrés intéressés à participer au programme. Les rencontres individuelles et de groupe avec les participants ont eu lieu sur cinq jours au cours des mois de décembre 2016 et janvier 2017 à l'établissement de détention de Trois-Rivières<sup>3</sup>. Un seul participant a abandonné le programme pour des raisons en dehors du contrôle du collectif de recherche.

Le recrutement de participants dans la communauté a débuté au mois d'avril 2017 avec la participation de l'Accord Mauricie, de la Direction des services professionnels correctionnels (DSPC) de la Mauricie et du Centre-du-Québec et d'une maison de transition de la région. Le personnel de ces organismes (intervenants sociaux, services policiers, agents de probation) s'occupait de référer les hommes répondant aux critères du programme. Cette phase de recrutement a donné des résultats décevants. Seuls deux participants ont contacté l'équipe de recherche. N'étant pas en mesure de former un premier groupe de participants en communauté, le collectif de recherche a pris la décision d'élargir le recrutement à d'autres organisations susceptibles de favoriser le recrutement de la clientèle-cible et d'offrir aux deux participants recrutés des services de soutien et d'accompagnement selon leurs besoins. Au total, 15 organisations ont accepté d'aider au recrutement de participants potentiels dans cette

---

<sup>3</sup> Une demande éthique a été préalablement remplie pour obtenir l'autorisation de faire la recherche au sein de l'établissement de détention; une réponse positive ayant été obtenue le 4 novembre 2016 de la part du ministère de la Sécurité publique du Québec-Direction générale des services correctionnels. Nous tenons à les remercier pour leur implication dans ce projet.

nouvelle phase de recrutement (DSPC, maisons de la famille, maisons de transition, organismes de traitement en dépendance, maisons d'hébergement temporaire pour hommes, centre de crise, centre de prévention du suicide, services policiers et groupes d'entraide pour les personnes ayant des problèmes de santé mentale). En 3 mois de recrutement, un seul participant a contacté l'équipe de recherche. Dans ce contexte, des services individuels lui ont été proposés pour l'accompagner et le collectif de recherche a pris la décision de mettre fin au recrutement et de procéder à l'évaluation de la première phase d'implantation avec les participants rencontrés en détention seulement.

### Deuxième phase d'implantation

Une seconde phase d'implantation du programme a débuté en octobre 2017 et s'est poursuivie jusqu'en janvier 2018. Cette fois-ci, trois groupes ont été mis sur pied. Un premier groupe a été formé dans la région de Lanaudière avec la collaboration du *Centre d'aide pour hommes de Lanaudière-CAHo*. Deux autres groupes ont été réalisés en détention à Trois-Rivières avec la collaboration de *l'Accord Mauricie inc* et de l'établissement de détention de Trois-Rivières. L'implantation du programme dans la région de Lanaudière s'est fait d'octobre à décembre 2017. Les participants dans la communauté ont été recrutés parmi la clientèle existante de l'organisme, ou référée ou en processus de demande d'aide. Le programme a été offert aux hommes qui vivaient une séparation conjugale ou qui l'appréhendaient. Dans ce cas-ci, le programme a été présenté comme faisant partie du programme de base de l'organisme et les rencontres suivies dans ce programme ont été comptabilisées dans leur programme de base. Les ateliers ont par conséquent été tarifés comme les autres rencontres du programme de base. Cette façon de procéder a eu quelques avantages : le recrutement a été rapide et sans difficultés particulières, il y a eu un haut taux de participation au programme et un faible taux d'abandon (un seul n'a pas complété le programme). De plus, les animateurs du programme ont constaté une forte cohésion au sein du groupe, les hommes sachant possiblement qu'ils se retrouveront par la suite dans la démarche d'aide régulière de l'organisme et probablement avec les mêmes participants. La participation au programme se faisait sur une base volontaire. Les participants ont été informés qu'ils étaient libres de quitter le programme à n'importe quel moment et n'avaient aucun bénéfice secondaire à participer. Pour sa part, l'expérimentation de la nouvelle mouture du programme *Mieux vivre la séparation sans violence* en milieu carcéral s'est

faite de novembre 2017 à janvier 2018. Cette fois-ci, deux groupes ont été formés. Dans les deux cas, le recrutement des participants s'est fait de la même manière que lors du premier tour en détention. Au total, 10 participants ont été recrutés et huit ont complété le programme.

### L'évaluation du programme Mieux vivre la séparation sans violence

Chaque phase d'implantation du programme *Mieux vivre la séparation sans violence* a été suivie d'une évaluation. Les critères choisis pour mener l'évaluation du programme découlent directement des objectifs poursuivis par ce dernier : informer, sensibiliser et favoriser la demande d'aide.

#### Profil sociodémographique des participants

Au total, 24 hommes ont participé au programme<sup>4</sup>. Tous les hommes possédaient des antécédents de VC et avaient vécu une séparation récemment (moins d'un an) ou anticipaient de vivre une séparation. La majorité des participants ont été rencontrés dans un établissement de détention provincial (63% de l'échantillon total) ; les autres dans un organisme communautaire pour hommes auteurs de comportements de VC. Au moment de l'étude, ces hommes étaient âgés entre 22 et 53 ans pour une moyenne d'âge de 37 ans ( $M=37$  ans). Une majorité des participants s'est déclarée célibataire au moment de la première entrevue (58 %) et la très grande majorité avait des enfants (88%). La plupart exerçait des métiers de type ouvrier (83%) et les niveaux de scolarité variaient de l'école primaire (8 % ; 2/24), du secondaire (79 % ; 19/24), d'un diplôme d'études supérieures (13 % ; 3/24) (voir tableau 1 en annexe).

#### Détresse psychologique, difficultés vécues, attitude par rapport à la demande d'aide et attitude face à la VC

*Détresse psychologique* : Les participants présentaient un niveau de détresse psychologique élevé au moment de la première entrevue (83 %/ 20/24), se situant dans le quatrième quintile et le quintile supérieur. La détresse rapportée a diminué au deuxième temps de mesure (71%; 17/24) (voir tableau 3 en annexe). Ces résultats sont appuyés par les propos des participants. Plusieurs d'entre eux, au-delà de la colère, exprimaient une grande souffrance par rapport à la situation qu'ils vivaient. Entre autres, certains participants ont fait part de leur solitude et de leurs idéations suicidaires.

---

<sup>4</sup> Nous tenons à remercier l'ensemble des participants sans lesquels la recherche n'aurait été possible.

*Évènements difficiles vécus* : Les informations issues de la collecte des données démontrent que les hommes rencontrés étaient aux prises avec un ensemble de problèmes qui touchaient plusieurs aspects de leur vie au même moment : des enjeux émotionnels, familiaux, relationnels, économiques, légaux, des problèmes de dépendances, de santé physique et mentale. Ceci a été corroboré par les résultats au Questionnaire sur les évènements de vie. Le plus souvent, ce sont les sphères conjugale (83%), sociale (83%) et familiale (79%) qui étaient touchées. Les évènements difficiles les plus fréquemment rapportés survenues au cours des six derniers mois avant l'enquête étaient : la rupture d'une liaison; ou une séparation conjugale imposée par les circonstances, une violation majeure des lois et des poursuites judiciaires (Voir tableau 4 en annexe).

*Attitude par rapport à la demande d'aide* : Les participants à la recherche ont démontré une attitude favorable à la demande d'aide au moment de la première entrevue. Les scores obtenus au ATSPPHS indiquent que tous les participants étaient plus favorables à la demande d'aide plus que la plupart des gens (24/24; 100%) (Voir tableau 3 en annexe). Les propos des participants ont permis d'établir leurs motivations à entreprendre le programme : être un meilleur père, l'arrêt des comportements violents, s'informer, trouver des outils, mieux comprendre la séparation, ne pas reproduire le schéma parental, améliorer sa situation et aider d'autres hommes dans la même situation.

*Attitudes et croyances face à la violence conjugale* : Lors de la première rencontre, plusieurs participants entretenaient des fausses croyances envers la VC. L'analyse des items du QAC a montré plusieurs fausses croyances dont : « l'alcool cause la violence » ; « la violence est une maladie » ; « seul le temps peut arranger les choses » ; les « hommes violents le sont partout » ; « les enfants témoins ou victimes de violence s'y habituent et apprennent à y faire face ». En fait, pour chacun de ces items, au moins un des participants a mentionné être entièrement en accord avec l'affirmation. Une très grande majorité d'entre eux ont fait part de leurs antécédents de VC (verbale, psychologique, physique, envers les objets, sexuelle et économique) en expliquant leurs conduites par des causes externes (la consommation d'alcool et de drogues, les comportements de la conjointe, les difficultés financières, etc.).

## Les impacts généraux du programme

Les données recueillies après la participation au programme témoignent des impacts positifs qui découlent de celui-ci. Les hommes qui y ont participé ont mentionné avoir fait des prises de conscience, avoir appris à mieux se connaître, être plus informés sur les enjeux auxquels ils sont confrontés. Ils se sont sentis moins seuls dans leur situation et plus optimistes envers l'avenir. Plusieurs d'entre eux ont mentionné être mieux informés sur les ressources existantes et vouloir se prendre en main et faire une demande d'aide. Cela a été confirmé par les collaborateurs des milieux de pratique qui ont eu des demandes d'aide de participants à la suite du programme.

## Les impacts spécifiques du programme

### Sur la séparation conjugale

Différents thèmes en lien avec la séparation et le divorce ont été abordés avec les participants lors de l'atelier 1 : les pertes encourues, le processus de deuil de la relation, les stratégies à mettre en place lors d'une séparation et celles à éviter, les ressources existantes qui s'adressent aux hommes qui vivent des difficultés d'adaptation à la rupture, etc. Les participants ont pu intégrer de nouvelles connaissances et réfléchir au processus de séparation et aux enjeux qui y sont associés. Certains participants ont mentionné avoir pu approfondir des sujets qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion d'aborder dans leur vie (comment vivre une séparation, quoi faire dans ces circonstances, etc.). Plusieurs participants se sont reconnus dans le matériel présenté et ont manifesté leur appréciation des conseils reçus, surtout lorsque les animateurs ont fait des liens avec le vécu des participants et leur histoire personnelle. Il semble que la partie de l'atelier portant sur les « bonnes » et les « mauvaises » stratégies à mettre en place en contexte de séparation a été l'un des points forts de l'atelier. Par ailleurs, l'atelier 1 a également eu comme effet d'aider les participants à réaliser qu'ils ne sont pas les seuls à vivre une séparation ou un divorce et les difficultés qui y sont associées et à comprendre qu'ils partagent des enjeux similaires à d'autres hommes dans la même situation. Cela a pu permettre éventuellement aux participants de prendre du recul par rapport à leur situation, de normaliser et de relativiser ce qu'ils vivent (ou ont vécu) et de briser leur sentiment d'isolement.

### Sur la violence conjugale

La problématique de la VC a été abordée avec les participants lors de l'atelier 2: les différentes formes de violence, les impacts de la séparation et du divorce sur les situations de violence, les conséquences de la VC et familiale, le cycle de la violence et les ressources d'aide existantes pour les auteurs de violence. Il a été toutefois plus difficile d'évaluer l'impact de cet atelier sur les participants, notamment puisque le sujet abordé est sensible. Il faut savoir qu'une part des répondants était détenue à la suite d'un incident de VC. En plus, il demeure souvent difficile pour les auteurs de VC de se reconnaître comme tel avec tout l'opprobre social qui y est associée. Ainsi, très peu de commentaires ont été émis au sujet de l'atelier 2 par les participants. Selon le QAC, les participants entretenaient plusieurs fausses croyances avec un score moyen de 41/90 (plus le score est élevé, plus il y a de fausses croyances) avant la participation au programme. Ces résultats s'observaient également au deuxième temps de passation avec un score moyen légèrement inférieur de 37/90. Toutefois, une diminution des fausses croyances chez la majorité de ces hommes (14/24; 58%) à la suite des ateliers de sensibilisation est à noter (voir tableau 3 en annexe).

### Sur la demande d'aide

Les résultats tendent à démontrer que les participants ont appris à mieux connaître les ressources d'aide disponibles en lien avec la détresse liée à la séparation et celles liées à la VC. Selon le matériel qualitatif analysé, une partie des participants envisage consulter une ressource d'aide, principalement dans une démarche individuelle, à la suite de leur libération. Certains participants ont mentionné toutefois qu'ils avaient d'autres priorités à leur sortie. Plus spécifiquement, une majorité (10/12; 83%) de participants rencontrés en milieu carcéral mentionnent vouloir faire une demande d'aide dans différents organismes - organisme de traitement pour les problèmes d'abus de substances (alcool – drogue), organisme pour le traitement des comportements violents ou encore entamer un suivi psychologique.

## Partie E- Pistes de recherche

---

La séparation est une période critique dans les contextes de VC et davantage de ressources doivent y être consacrées. Les résultats de la R-A démontrent l'importance de développer et d'évaluer de nouvelles pratiques d'intervention auprès des hommes auteurs de VC confrontés



à la séparation. Les informations obtenues dans le cadre de ce projet tendent à démontrer que les hommes auteurs de VC qui vivent une rupture amoureuse sont confrontés à une multitude d'enjeux émotionnels, légaux, sociaux et économiques. Une meilleure connaissance de ces enjeux et des facteurs pouvant les aider à surmonter ces difficultés est nécessaire afin de développer des pratiques novatrices auprès de cette clientèle. La recherche suggère de tenir en ligne de compte non seulement des comportements violents de ces hommes, mais également de la détresse liée au contexte de séparation conjugale qui n'est souvent pas identifiée et traitée. En outre, en raison des difficultés rencontrées pour rejoindre la clientèle cible du projet, il est pertinent de poursuivre les efforts déployés en recherche et en intervention afin de favoriser la demande d'aide des hommes, notamment en contexte de rupture d'union. Le projet montre que la R-A peut participer à la transformation des pratiques et générer des connaissances scientifiques valides grâce à la collaboration entre les milieux de la recherche et les acteurs du terrain.

## Références et Bibliographie

---

- Brown, G. W., & Harris, T. O. (1978). *Social origins of depression: A study of psychiatric disorder in women*. New York: Free Press.
- Brownridge, D. A. (2006). Violence against women post-separation. *Aggression and Violent Behavior, 11*(5), 514-530.
- Comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux. (2012). *Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ellis, D., & Stuckless, N. (2006). Domestic violence, DOVE, and divorce mediation. *Family Court Review, 44*(4), 658-671.
- Fischer, E. H., & Farina, A. (1995). Attitudes toward seeking professional psychological help: A shortened form and considerations for research. *Journal of College Student Development, 36*(4), 368-373.
- Fleury, R. E., Sullivan, C. M., & Bybee, D. I. (2000). When ending the relationship does not end the violence: Women's experiences of violence by former partners. *Violence against women, 6*(12), 1363-1383.
- Holt, S. (2015). Post-separation fathering and domestic abuse: Challenges and contradictions. *Child Abuse Review, 24*(3), 210-222. (First published: 13 June 2013)
- Hotton, T. (2001). La violence conjugale après la séparation : faits saillants (Publication No 85-002). *Juristat, 21* (7), 1-20.

- Kelly, J. B. & Johnson, M. P. (2008) Differentiation among Types of Intimate Partner Violence: Research Update and Implications for Interventions, *Family Court Review*, 46(3), 476-499.
- L'écuyer, R. (1987). L'analyse de contenu : notions et étapes. Dans J.-P. Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (p. 49-65). Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- L'Heureux, P. (1997). *La violence j'y renonce : session de sensibilisation à la violence conjugale et familiale*. CHOC, Ministère de la sécurité publique-service correctionnel du Québec.
- Lavoie, L., Marquis, D., & Laurin, P. (1996). *La recherche-action: théorie et pratique: manuel d'autoformation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Léveillé, S. Doyon, L. Cantinotti, M. (Sous presse, décembre 2017). Évolution dans le temps du filicide - suicide paternel. *Revue Encéphale*.
- Léveillé, S. Doyon, L., Touchette, L. (2017). L'autodestruction des hommes auteurs d'homicide conjugal. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*. 70 (2), 189-203.
- Léveillé, S., & Lefebvre, J. (2008). *Étude des homicides intrafamiliaux commis par des personnes souffrant d'un trouble mental*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Léveillé, S., et Lefebvre, J. (2010). *Ces hommes qui tuent leur famille. Vers une meilleure compréhension de l'homicide conjugal masculin et du familicide*. Saint-Jérôme : Ressources.
- Léveillé, S., et Lefebvre, J. (2011). *Le passage à l'acte dans la famille : perspective psychologique et sociale*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- L'Heureux, P. (1997). *La violence j'y renonce : session de sensibilisation à la violence conjugale et familiale*. Laval : CHOC, ministère de la Sécurité publique-Service correctionnel du Québec.
- Lindsay, M. (2014). *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada*. Ottawa : Ministère de la Justice du Canada.
- Mayer, R. et Deslauriers, J.-P. (2000). Quelques éléments d'analyse qualitative. Dans R. Mayer, F. Ouellet, M.-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (dir.), *Méthodes de recherche en intervention sociale* (p.159-189). Boucherville, G. Morin.
- Monbourquette, J. (1994). *Groupe d'entraide pour personnes séparées/divorcées : comment l'organiser et le diriger*. Canada : Novalis.
- Morrison, F. (2015). 'All Over Now? 'The Ongoing Relational Consequences of Domestic Abuse through Children's Contact Arrangements. *Child Abuse Review*, 24(4), 274-284.
- Parcel, R. (2010). *Développement et validation initiale du questionnaire de honte de la vulnérabilité masculine*. Thèse de doctorat. Université de Sherbrooke.
- Spiwak, R., & Brownridge, D. A. (2005). Separated women's risk for violence: An analysis of the Canadian situation. *Journal of Divorce & Remarriage*, 43(3-4), 105-117.

# Annexes et tableaux

---

## Liste des annexes

Annexe 1 : Liste des publications scientifiques recensées

Annexe 2 : Instruments de collecte des données

- Qualités psychométriques des questionnaires standardisés
- Guide des questionnaires standardisés
- Guide d'entrevue pour les groupes de discussion
- Journaux de bords utilisés pour la collecte des données

Annexe 3: Éthique et consentement

- Lettre d'information et formulaire de consentement pour les participants aux groupes de discussion
- Lettre d'information et formulaire de consentement pour les participants aux au programme *MVSSV*
- Certificat éthique
- Autorisation du Ministère de la Sécurité Publique
- Formulaire de contact pour les participants au programme *MVSSV* en détention
- Dépliant pour le recrutement
- Annonce de recrutement en détention

Annexe 4: Programme *MVSSV*

- Brochure présentant le programme *MVSSV*
- Extraits du manuel d'intervention du programme *MVSSV*

Annexe 5 : Résultats aux questionnaires des participants au programme *MVSSV*

- Tableau 1: Caractéristiques sociodémographiques des participants au programme *MVSSV*
- Tableau 2. Caractéristiques délictuelles des participants en milieu carcéral
- Tableau 3. Résultats aux différents questionnaires des participants au programme *MVSSV*
- Tableau 4 : Les événements de vie (LEDS) les plus fréquemment vécus par les participants au programme *MVSSV*
- Tableau 5. Comparaison au Khi-deux des deux groupes de participants selon des événements de vie (LEDS) les plus fréquemment vécus

## Annexe 1 : Liste des publications scientifiques recensées

Auteurs	Date de publication	Titre
Amato, P.R.	2000	The consequences of divorce for adults and children.
Andrews, D.A. et Dowden, C.	2007	The Risk- Need- Responsivity Model of Assessment and Human Service in Prevention and Corrections: Crime-Prevention Jurisprudence.
Anderson, D.K. et Saunders, D.G.	2003	Leaving an abusive partner: an empirical review of predictors, the process of leaving, and psychological well-being.
Audet, S.	2009	Faciliter l'ajustement des hommes en rupture amoureuse par le renforcement de leurs stratégies d'adaptation.
Audet, S., Brousseau, D., Lavallée, M., Saint Pierre, R. et Tremblay, H.	2006	La rupture amoureuse : vision contemporaine d'un processus de deuil et de réorganisation.
Austin, W.G., et Drozd, L.M.	2012	Intimate Partner Violence and Child Custody Evaluation, Part I: Theoretical Framework, Forensic Model, and Assessment Issues.
Baum, N.	2004	On helping divorced men to mourn their losses.
Boisvert, R.	1996	L'homicide conjugal à Montréal de 1954 à 1962 et de 1985 à 1989.
Brodeur, N., Lesieux, É., Rinfret-Raynor, M. et Pépin-Gagné, J.	2014	Portrait des programmes québécois d'aide aux conjoints ayant des comportements violents.
Brownridge, D.A.	2006	Violence against women post-separation.
Brownridge, D.A. et al.	2008	The elevated risk for non-lethal post-separation violence in Canada: a comparison of separated, divorced, and married women.
Comité d'experts sur les HIF	2012	Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux.
Connors, A.D., Mills, J.F. et Gray, A.L.	2012	An Evaluation of Intimate Partner Violence Intervention With Incarcerated Offenders.
Cortoni, F., Nunes, K., et Latendresse, M.	2006	An examination of the effectiveness of the Violence Prevention Program.
De Neuteur, P.	2013	Violences masculines et angoisses d'abandon.
Deslauriers, J.-M.	2013	Le point de vue de pères ayant des difficultés d'accès à leur enfant suite à une rupture d'union et évaluation des services de l'organisme Pères séparés inc. Rapport de recherche.

Drouin, C., Lindsay, J., Dubé, M., Trépanier, M. et Blanchette, D.	2012	Intervenir auprès des hommes pour prévenir l'homicide conjugal.
Dulac, G.	1996	Les moments du processus de déliaison père-enfant chez les hommes en rupture d'union.
Eckhardt, C., Holtzworth-Munroe, A., Norlander, B., Sibley, A., et Cahill, M.	2008	Readiness to change, partner violence subtypes and treatment for partner assault.
Ellis, D. et Stuckless, N.	2006	Separation, Domestic Violence, and Divorce Mediation.
Fleury, R.E., Sullivan, C.M. et Bybee, D.I.	2000	When ending the relationship does not end the violence.
Friedman, B.B.	2002	Challenges Faced by Fathers in a Divorce Support Group.
Genest-Dufault, S.	2013	Les hommes nus d'amour, l'expérience masculine de la rupture amoureuse : perspectives sur le deuil, le genre et le sens dans l'hypermodernité.
Holt, S.	2015	Post-separation Fathering and Domestic Abuse: Challenges and Contradictions.
Hotton, T.	2001	La violence conjugale après la séparation.
Kelly, J.B. et Johnson, M.P.	2008	Differentiation among types of intimate partner violence: research update and implications for interventions.
Langhinrichsen-Rohling, J. et Rohling, M.L.	2000	Breaking up is hard to do: Unwanted pursuit behaviors following the dissolution of a romantic relationship.
Lemire, G., Rondeau, G., Brochu, S., Schneeberger, P. et Brodeur, N.	1996	Les programmes de traitement pour hommes violents: du communautaire au correctionnel.
Léveillé, S., Doyon, L. et Touchette, L.	2017	L'autodestruction des hommes auteurs d'un homicide conjugal.
Léveillé, S. et Lefebvre, J.	2008	Étude des homicides intrafamiliaux commis par des personnes souffrant d'un trouble mental.
Léveillé, S. et Lefebvre, J.	2011	Le passage à l'acte dans la famille: perspectives psychologique et sociale.
Levesque, D. A., Velicer, W. F., Castle, P. H., et Greene, R. N.	2008	Resistance among domestic violence offenders: Measurement development and initial validation.
Lindsay, M.	2014	Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada.
Ministère de la sécurité publique	2016	Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec : faits saillants 2014.
Morrison, F.	2015	All over now? The ongoing relational

		consequences of domestic abuse through children's contact arrangements.
Ornstein, P. et Rickne, J.	2013	When Does Intimate Partner Violence Continue After Separation?
Rinfret-Raynor, M., Dubé, M., Drouin, C., Maillé, N., et Harper, E.	2008	Violence conjugale post-séparation en contexte d'exercice des droits d'accès aux enfants.
Romito, P.	2011	Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants.
Saunders, D.G.	2008	Group interventions for men who batter: A summary of program descriptions and research.
Scott, K., Heslop, L., Kelly, T. et Wiggins, K.	2015	Intervening to Prevent Repeat Offending Among Moderate- to High-Risk Domestic Violence Offenders: A Second-Responder Program for Men.
Spiwack, R. et Brownridge, D.A.	2005	Separated Women's Risk for Violence.
Strouse, J. et Roehrlé, B.	2011	A Meta-Analysis of Intervention Outcome Studies for Adults undergoing Separation and Divorce.
Toews, M.L. et Bermea, A.M.	2015	"I was naive in thinking, I divorced this man, he is out of my life'": a qualitative exploration of post-separation power and control tactics experienced by women.
Tremblay, G. et L'Heureux, P.	2010	Des outils efficaces pour mieux intervenir auprès des hommes plus traditionnels.
Vasselier-Novelli, C. et Heim, C.	2010	Représentations du couple et de la famille, chez les auteurs de violences conjugales à partir d'expériences comparées de groupes de paroles.
Walker, R., Logan, T.K., Jordan, C.E. et Campbell, J.C.	2004	An integrative review of separation in the context of victimization consequences and implications for women.
Wilson, M., Daly, M. et Wright, C.	1993	Uxoricide in Canada: Demographic risk Patterns.

## Annexe 2 : Instruments de collecte des données

Questionnaires	Auteurs et année	Description de l'instrument de mesure	Qualités psychométriques
Questionnaire sur les événements de vie (LEDS – Life-Events and Difficulty Schedule)	Brown et Harris, 1978.	Outil de collecte d'informations contextuelles comportant 53 événements possiblement survenus depuis les 6 derniers mois. C'est une grille d'analyse qui englobe à la fois les événements de vie et les difficultés chroniques. Les items sont regroupés en 6 dimensions soit les événements engendrant des pertes, les événements sociaux, conjugaux, financières et professionnelles ainsi que la dimension autres.	Aucune qualité psychométrique n'a été recensée sur cet instrument de mesure.
Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique (ATSPPHS)	Fisher et Farina, 1995.	Une version abrégée du Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide (ATSPPHS) comportant 14 items a été utilisée. Le participant répond aux items à l'aide d'une échelle de type Likert en 4 niveaux allant de désaccord (0) à en accord (3).	Cette version abrégée corrèle fortement avec la version originale ( $r = 0,87$ ). Elle possède une bonne stabilité temporelle ( $r = 0,80$ ; sur quatre semaines) et une bonne cohérence interne (coefficient alpha de Cronbach = $0,84$ ) (Parcel, 2010).
Indice de détresse psychologique (IDPESQ-14)	Préville, Boyer, Potvin, Perrault et Légaré, 1992. de la version originale de Ilfeld, 1976.	Une version abrégée composés de 14 items selon quatre facteurs, survenue durant le dernier mois, se rapportant à des symptômes de dépression, d'anxiété, d'irritabilité et de problèmes cognitifs a été administrée. Le participant répond aux items à l'aide d'une échelle de type Likert en 4 niveaux allant de jamais (1) à très souvent (3).	La fiabilité de la version réduite de 14 items de l'IDPESQ est démontrée notamment chez les hommes. Le coefficient de consistance interne alpha de $0,89$ pour l'ensemble des 14 items et des coefficients de $0,83$ , $0,72$ , $0,79$ et de $0,76$ respectivement pour les sous-échelles de dépression (6 items), d'anxiété (2 items), d'irritabilité (4 items) et de problèmes cognitifs (2 items) (Ministère de la santé et des services sociaux, 1992).
Questionnaires d'appréciation des ateliers de sensibilisation 1 et 2	Questionnaire maison.	Ce questionnaire est composé de 13 items pour l'atelier 1 et de 14 items pour l'atelier 2 portant sur l'appréciation des ateliers de sensibilisation. L'appréciation du participant est cotée sur une échelle de type Likert variant de 0 à 3.	Aucune validation de l'outil n'a été effectuée.
Questionnaire des attitudes et croyances face à la violence conjugale (QAC)	L'Heureux, 1997.	Ce questionnaire comporte 12 items qui se déclinent en 5 niveaux sur une échelle de type Likert allant d'entièrement en accord (1) jusqu'à complètement en désaccord (5).	Aucune qualité psychométrique n'a été recensée sur cet outil. Ce questionnaire est tiré du programme « La violence, j'y renonce » de CHOC (Carrefour d'Hommes en Changement).

## Appréciation des ateliers de sensibilisation

Nom :

Âge :

Nous vous invitons à nous partager votre opinion sur les ateliers de sensibilisation. Les renseignements fournis seront colligés de manière anonyme et serviront seulement à des fins de recherche.

Questions	Oui	Non
1- De manière générale, avez-vous apprécié le contenu des ateliers?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2- Les informations transmises vous seront-elles utiles?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3- Avez-vous apprécié l'animation?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4- Les ateliers vous ont-ils fait réfléchir sur votre situation?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5- Les informations apportées concernant les difficultés vécues en contexte de séparation, le processus de deuil et les pertes associées à la séparation vous ont-elles fait réfléchir à votre situation?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6- Les informations apportées concernant les choses à faire et à ne pas faire en contexte de séparation vous seront-elles utiles?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
7- Êtes-vous en mesure d'identifier des ressources d'aide pouvant vous aider à mieux vivre votre séparation?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8- Concernant la violence conjugale et familiale, croyez-vous devoir modifier vos croyances?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9- Concernant la violence conjugale et familiale, croyez-vous devoir modifier vos comportements?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
10- Êtes-vous en mesure d'identifier davantage de comportements de violence?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
11- Avez-vous changé ou élargi votre définition de la violence conjugale et familiale?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
12- Pensez-vous que vos gestes passés avaient plus d'impact et de conséquences que vous ne l'aviez cru?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
13- Vous considérez-vous davantage responsable de vos choix et de vos gestes de violence qu'avant votre venue à cette session?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
14- L'information concernant les ressources de votre milieu vous sera-t-elle utile?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
15- Pensez-vous utiliser bientôt des sessions d'aide pour hommes?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
16- Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer les ateliers de sensibilisation :		



**QAC-Attitudes et croyances face à la violence conjugale<sup>1</sup>**

Indiquez si vous êtes en accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes en encerclant la réponse qui correspond le mieux à votre opinion.

Questions	Entièrement d'accord	D'accord	Plus ou moins d'accord	Pas d'accord	Complètement en désaccord
1- La violence conjugale est une affaire privée	1	2	3	4	5
2- La violence conjugale est rare	1	2	3	4	5
3- L'alcool cause la violence	1	2	3	4	5
4- La violence conjugale c'est souvent une perte de contrôle de l'homme	1	2	3	4	5
5- L'alcool peut amplifier ou accélérer le geste, mais l'agresseur en est tout de même responsable	1	2	3	4	5
6- Les hommes violents le sont partout	1	2	3	4	5
7- La violence étant apprise, les enfants qui en sont témoins ou victimes risquent de répéter celle-ci ultérieurement	1	2	3	4	5
8- Plusieurs hommes violents ont vécu de la violence pendant leur enfance, ils devraient comprendre et ne pas en faire eux-mêmes	1	2	3	4	5
9- La violence est apprise et peut se désapprendre	1	2	3	4	5
10- On est responsable à 100% de sa violence	1	2	3	4	5
11- L'intervention de la police est une bonne chose	1	2	3	4	5

<sup>1</sup> (Tiré du programme « La violence, j'y renonce » de CHOC, Carrefour d'Hommes en Changement- QAC Questionnaire Attitudes et croyances face à la violence conjugale et familiale)

puisqu'elle arrête une escalade dangereuse					
12- Les enfants témoins ou victimes de violence s'y habituent et apprennent à y faire face	1	2	3	4	5
13- La violence conjugale est inacceptable sous toutes ses formes	1	2	3	4	5
14- La violence est une maladie	1	2	3	4	5
15- Seul le temps peut arranger les choses	1	2	3	4	5
16- Si l'homme s'excuse de la violence exercée, le danger est écarté	1	2	3	4	5
17- La violence est généralement provoquée par des facteurs extérieurs (stress, la conjointe, chômage, etc.)	1	2	3	4	5
18- On peut très bien sortir seul d'un problème de violence conjugale	1	2	3	4	5

### Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique

Développé par E. H. Fischer et A. Farina (1995) \*  
Traduit par R. Parcel (2008)

Lisez attentivement chacun de ces énoncés. Indiquez, en encerclant le chiffre correspondant, si vous êtes en désaccord, partiellement en désaccord, partiellement en accord, ou en accord avec ces énoncés. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Soyez le plus honnête possible et répondez à chacun des énoncés.

Questions	En désaccord	Partiellement en désaccord	Partiellement en accord	En accord
1- Si je croyais faire une dépression, ma première réaction serait de consulter un professionnel	0	1	2	3
2- Parler de ses problèmes avec un professionnel (psychologue, travailleur social) m'apparaît une piètre façon de se débarrasser de conflits émotionnels	0	1	2	3
3- Si je vivais un sérieux bouleversement émotionnel à cette étape de ma vie, je serais confiant de pouvoir trouver des solutions en psychothérapie	0	1	2	3
4- Il y a quelque chose d'admirable dans l'attitude d'une personne qui est prête à se débrouiller avec ses problèmes sans avoir	0	1	2	3

recours à de l'aide				
5- Si j'étais inquiet ou bouleversé depuis une longue période de temps, je voudrais obtenir de l'aide d'un professionnel	0	1	2	3
6- Je pense vouloir obtenir de l'aide psychologique dans le futur	0	1	2	3
7- Une personne aux prises avec des difficultés émotionnelles est peu susceptible de les résoudre seule; elle est davantage susceptible de les résoudre avec de l'aide professionnelle	0	1	2	3
8- Considérant le temps et les frais qu'implique une psychothérapie, je douterais de la valeur de celle-ci	0	1	2	3
9- Une personne devrait résoudre ses problèmes par elle-même et ne consulter qu'en dernier recours	0	1	2	3
10- Les difficultés personnelles et émotionnelles tendent à se résoudre d'elles-mêmes	0	1	2	3

\* Fischer, E.H. et Farina, A. (1995). Attitudes toward seeking professional psychological help: a shortened form and considerations for research. *Journal of College Student Development*, 36, 368-373.

#### L'indice de détresse psychologique – Enquête Santé Québec (IDPESQ) \*

Développé par F.W. Ilfeld, (1976). \*  
Traduit par M. Prévile et al. (1992)

#### Consigne

Les questions qui suivent portent sur divers aspects de votre santé. La façon dont vous vous êtes senti(e) durant le dernier mois a pu être différente de celle dont vous vous êtes senti(e) l'année passée. Pouvez-vous me dire avec quelle fréquence au cours du dernier mois :

#### ENCERCLER VOTRE RÉPONSE

Questions	Jamais	De temps en temps	Assez souvent	Très souvent
1- Vous êtes-vous senti tendu ou sous pression ?	1	2	3	4
2- Avez-vous ressenti des peurs ou des craintes ?	1	2	3	4
3- Vous-êtes-vous senti agité ou nerveux intérieurement ?	1	2	3	4

4- Vous êtes-vous senti désespéré en pensant à l'avenir ?	1	2	3	4
5- Vous êtes-vous senti seul ?	1	2	3	4
6- Vous êtes-vous senti découragé ou avez-vous eu les bleus ?	1	2	3	4
7- Vous êtes-vous senti ennuyé ou peu intéressé par les choses ?	1	2	3	4
8- Avez-vous pleuré facilement ou vous êtes-vous senti sur le point de pleurer ?	1	2	3	4
9- Vous êtes-vous laissé emporter contre quelqu'un ou quelque chose ?	1	2	3	4
10- Vous êtes-vous senti négatif envers les autres ?	1	2	3	4
11- Vous êtes-vous senti facilement contrarié ou irrité ?	1	2	3	4
12- Vous êtes-vous fâché pour des choses sans importance ?	1	2	3	4
13- Avez-vous eu des blancs de mémoire ?	1	2	3	4
14- Avez-vous eu des difficultés à vous souvenir des choses ?	1	2	3	4

Consultez-vous présentement un professionnel (psychologue, psychiatre) pour des problèmes personnels ? Oui [ ] Non [ ]

\*Ifeld, F.W. (1976). Further validation of a psychiatric symptom index in a normal population. *Psychological Reports*, 39, 1215-1228.

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

Groupes de discussion focalisée avec intervenants et chercheurs

Guide d'entrevue

*Bonjour et merci d'avoir accepté de vous joindre à nous<sup>1</sup>.*

*Mise en contexte des groupes de discussion :*

*Ce groupe de discussion focalisée s'inscrit dans le cadre du projet Violence conjugale (VC) et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents ayant pour objectif de développer, implanter et évaluer une intervention spécifique portant sur la séparation conjugale auprès d'hommes ayant commis de la VC ou à risque élevé de comportements violents et qui font face à la justice.*

*Dans le cadre du premier volet du projet, soit le développement de l'intervention, cinq rencontres (groupes de discussion focalisée) avec des chercheurs et des intervenants sont prévus dans le but de développer un manuel d'intervention. Chaque rencontre est d'une durée de 2 heures et sera enregistrée. Avant de participer à l'entretien, vous devez remplir et signer le formulaire de consentement. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse, ce qui nous intéresse, ce sont vos perceptions de la situation. Il est aussi important de respecter la confidentialité : pour notre part, aucune information permettant de retracer qui que ce soit ne sera livrée et nous comptons aussi sur votre discrétion pour ne pas livrer d'information personnelle sur qui que ce soit. Cela vous va? (vérifier l'assentiment de tous).*

---

<sup>1</sup> Il est à noter que les présentations seront effectuées par Suzanne Léveillé, l'animation par David Guilmette et deux étudiantes s'occuperont de l'enregistrement et de la prise de notes pendant les discussions. De plus, une étudiante retranscrira le contenu des échanges pour que nous puissions traiter ces données

### **Rencontre 1**

D'abord, nous débiterons cette première rencontre par la présentation des travaux (recension de la littérature) sur la thématique des hommes en rupture qui commettent de la VC et qui sont à risque de violence plus sévère. Suzanne Léveillé, présentera cette recension (document ppt), cette présentation étant un résumé du document synthèse que vous avez déjà reçu par courriel. Puis, une discussion animée par David Guilmette entre les chercheurs et les intervenants pourra débiter.

Les questions à discuter sont :

Q1. Est-ce que le portrait dressé par la recherche correspond à ce que vous rencontrez dans le cadre de la pratique?

Q2. Selon vous, quels sont les enjeux psychologiques, sociaux et légaux que rencontrent les hommes en contexte de rupture ayant commis de la VC ou à risque élevé de comportements violents et qui font face à la justice?

Q3. Avant de terminer la rencontre, avez-vous d'autres commentaires ou observations qui mériteraient d'être pris en considération?

Fin : Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce groupe de discussion.

### **Rencontre 2**

Nous débiterons cette deuxième rencontre par la présentation du bilan des programmes déjà existants qui se font au Québec auprès des hommes en rupture. Puis des échanges sur le type d'intervention à privilégier avec la clientèle ciblée et sur le contenu de l'intervention suivront avec les intervenants et les chercheurs.

Les questions à discuter sont :

Q1. Selon ce que nous venons de voir concernant les programmes d'intervention auprès des hommes en contexte de rupture, quel type d'intervention devrait être privilégié avec ces hommes ?

Q2. Quel devrait être le contenu de l'intervention?

Q3. Avant de terminer la rencontre, avez-vous d'autres commentaires ou observations qui mériteraient d'être pris en considération?

Fin : Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce groupe de discussion.

### **Rencontre 3**

Nous débuterons cette troisième rencontre par un retour sur la dernière session. Puis, un échange suivra sur le contenu et les modalités de l'intervention ainsi que le recrutement des participants.

Les questions à discuter sont :

Q1. Quelles devraient être les modalités de l'intervention? le nombre de rencontres, la durée du programme, etc.

Q2. Comment allons-nous recruter les hommes qui participeront à l'intervention?

Q3. Avant de terminer la rencontre, avez-vous d'autres commentaires ou observations qui mériteraient d'être pris en considération?

Fin : Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce groupe de discussion.

### **Rencontre 4**

Nous débuterons cette quatrième rencontre par un retour sur la dernière session. Puis, suivre des échanges sur la manière de motiver les hommes à entreprendre les rencontres de groupe et de persévérer jusqu'à la fin de l'intervention.

Les questions à discuter sont :

Q1. Comment pourrions-nous motiver les hommes à entreprendre les rencontres de groupe ?

Q2. Comment pourrions-nous conserver la motivation de ces hommes jusqu'à la fin de l'intervention ?

Q3. Avant de terminer la rencontre, avez-vous d'autres commentaires ou observations qui mériteraient d'être pris en considération?

Fin : Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce groupe de discussion.

### **Rencontre 5**

Nous débuterons cette cinquième rencontre par une présentation sur le manuel d'intervention. Puis des échanges suivront pour finaliser le manuel d'intervention en vue de son implantation.

Les questions à discuter sont :

Q1. Que pensez-vous du manuel d'intervention?

Q2. Y-a-t-il des ajustements à faire? Si oui, lesquels?

Q3. Avant de terminer la rencontre, avez-vous d'autres commentaires ou observations qui mériteraient d'être pris en considération?

Fin : Un grand merci à vous tous pour votre participation à ce groupe de discussion.



**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENANT-RENCONTRE INDIVIDUELLE 1**

---

Date :

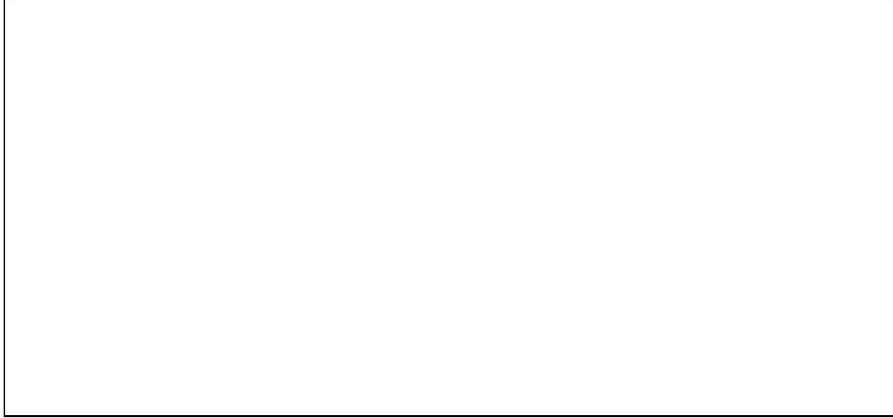
Numéro du client :

**Rencontre individuelle 1**

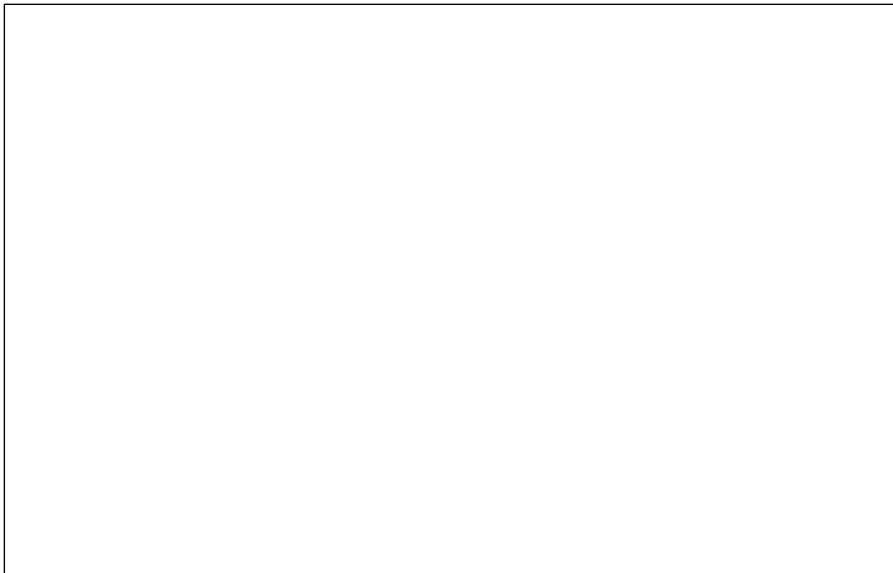
Décrivez la situation du client (ex. : contexte de la séparation, raison de la participation au programme, motivations, etc.)

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

Identifiez les facteurs de risque dans la situation du client (antécédents de violence conjugale et familiale, idées suicidaires, idées homicidaires)

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to identify risk factors in the client's situation.

Autres commentaires ou remarques

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to provide additional comments or remarks.

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENANT-ATELIER 1**

---

Date :

Numéro du client :

Nombre de participants à la rencontre :

Thème prévu de la rencontre :

Thème abordé :

Ce qui a bien fonctionné :

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

Difficultés rencontrées :

Ajustements à apporter :

Moyens pour ajuster :

Commentaires :

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENANT-ATELIER 2**

---

Date :

Numéro du client :

Nombre de participants à la rencontre :

Thème prévu de la rencontre :

Thème abordé :

Ce qui a bien fonctionné :

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

Difficultés rencontrées :

Ajustements à apporter :

Moyens pour ajuster :

Commentaires :

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**JOURNAL DE BORD DE L'INTERVENANT-RENCONTRE INDIVIDUELLE 2**

---

Date :

Numéro du client :

Bilan de la participation du client au programme (Faits marquants, éléments retenus, etc.)

Commentaires du participant (appréciation du programme, éléments à améliorer, etc.)

## Annexe 3: Éthique et consentement

---



### LETTRE D'INFORMATION

---

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**Chercheuse principale :**

Suzanne Léveillé, professeur au département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

**Co-chercheurs :**

Gilles Tremblay, professeur au département de service social à l'Université Laval  
Sacha Genest-Dufault, professeur en travail social à l'Université du Québec à Rimouski  
Philippe Roy, professeur invité à l'École de service social de l'Université de Montréal

**Mise en contexte**

Ma participation à cette étude s'inscrit dans un projet de recherche-action (RA) ayant pour objectif de développer, implanter et évaluer une intervention spécifique portant sur la séparation conjugale auprès d'hommes ayant commis de la violence conjugale (VC) ou à risque élevé de comportements violents et qui font face à la justice. Cette recherche est financée par le Fonds de recherche du Québec-Société et culture et est sous la responsabilité de Suzanne Léveillé, professeur au département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, je prends le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent dans ce document. Vous y trouverez les informations suivantes : le but du projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Je pourrai poser alors toutes les questions qui me seront utiles pour bien comprendre en quoi consiste ma participation à cette recherche.

**Nature de l'étude**

L'objectif principal de cette phase de l'étude est de développer une intervention de groupe portant sur la séparation conjugale auprès d'hommes ayant commis de la VC ou à risque élevé de comportements violents et qui font face à la justice.

**Déroulement de la participation**

Je suis invité à participer à des rencontres de groupe avec des chercheurs et des collaborateurs des milieux de pratique. Une grille d'entrevue sera utilisée comportant quelques questions ouvertes

Numéro du certificat : CER-15-215-07.22  
Certificat émis le 09 septembre 2015



qui seront posées à tous les participants. Ces questions permettront un échange entre tous les participants. Voici des exemples de question qui seront posées :

Exemples de questions :

Q. Selon vous, quels sont les enjeux psychologiques, sociaux et légaux que rencontrent les hommes en contexte de rupture ayant commis de la VC ou à risque élevé de comportements violents et qui font face à la justice?

Q. Comment pourrions-nous motiver les hommes à entreprendre les rencontres de groupe ?

Q. Comment pourrions-nous conserver la motivation de ces hommes jusqu'à la fin de l'intervention ?

Le groupe de discussion focalisée (Focus group) comprend cinq rencontres d'une durée de 2h chacune et est composé de 8 à 12 personnes. Chaque rencontre sera enregistrée pour faciliter la cueillette des données et son analyse. Je comprends que toutes les données resteront confidentielles et anonymes.

Les groupes de discussion focalisée seront tenus au Pavillon Michel-Sarasin (UQTR) à quatre dates différentes. La première rencontre est prévue dans la semaine du 5 au 9 octobre 2015, la seconde dans la semaine du 9 au 13 novembre 2015, la troisième et la quatrième rencontre sont prévues dans la semaine du 7 au 11 décembre 2015 et la dernière rencontre dans la semaine du 15 au 19 février 2016.

#### **Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation**

Le principal bénéfice que je pourrai retirer de cette phase du projet est de développer une intervention spécifique qui répond aux besoins des milieux de pratique. Les résultats des groupes de discussion favoriseront la production des connaissances provenant directement des milieux de pratique et la transformation de la pratique. Un manuel d'intervention auprès des hommes en rupture sera développé dans le cadre de ce projet.

Il n'y a aucun risque connu lié à la participation à cette recherche. Une compensation des frais encourus pour les déplacements est prévue. Ce montant sera calculé selon la politique de remboursement des frais de déplacement de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le montant des frais de déplacement sera remboursé soit par dépôt direct ou par chèque à l'adresse mentionnée par le participant et ce à la suite de la participation à chaque rencontre des groupes de discussion focalisée (un délai lié au processus administratif doit être calculé dans le temps requis pour recevoir le chèque).

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

Je suis libre de participer ou non à ce projet et je pourrais me retirer à tout moment sans avoir à vivre de préjudices. Ma participation se fait sur une base libre et volontaire. De plus, je peux en tout temps refuser de répondre à certaines questions lors de la tenue du groupe de discussion sans conséquence négative. Si je décide de me retirer prématurément du groupe de discussion, les propos qui auront été enregistrés ne pourront être effacés, toutefois je suis assuré que mon identité sera protégée pendant toute la durée du projet et après son achèvement.

Numéro du certificat : CER-15-215-07.22

Certificat émis le 09 septembre 2015

**Confidentialité et gestion des données**

Je comprends que toutes les données enregistrées resteront confidentielles et anonymes, donc à aucun moment mon nom n'apparaîtra en lien avec un résultat spécifique. Tous les enregistrements seront conservés dans un endroit sécuritaire et sous clef tout au long de la collecte et de l'analyse des données. À la fin de ce projet de recherche, tous ces enregistrements seront détruits. Nous dépersonnaliserons les données enregistrées lors de la transcription en identifiant les noms des participants par un chiffre. De plus, mes propos ne seront pas liés à mon identité. Un étudiant aura accès à ces enregistrements afin de procéder à la transcription de chacun des groupes de discussion, toutefois il sera tenu à la confidentialité.

Comme participant à un groupe de discussion, je connaîtrai l'identité des personnes participantes ainsi que les renseignements et opinions partagés lors de la discussion. Je m'engage à conserver le caractère confidentiel de ces informations.

**Remerciement**

Votre collaboration est précieuse. Nous l'apprécions et vous en remercions.

**Responsable de la recherche**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toutes questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Suzanne Léveillé au (819) 376-5011 poste 3519.

**Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-15-215-07.22 a été émis le 09 septembre 2015.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.

Numéro du certificat : CER-15-215-07.22  
Certificat émis le 09 septembre 2015

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

---

**Engagement de la chercheuse**

Moi, Suzanne Léveillé, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

**Consentement du participant**

Je, \_\_\_\_\_, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

**J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche**

Participant:	Chercheur :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Numéro du certificat : CER-15-215-07.22  
 Certificat émis le 09 septembre 2015

## LETTRE D'INFORMATION

---

**Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents-Programme Mieux vivre la séparation sans violence**

**Chercheuse principale :**

Suzanne Léveillé, professeur au département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières

**Co-chercheurs :**

Gilles Tremblay, professeur au département de service social à l'Université Laval  
Sacha Genest-Dufault, professeur en travail social à l'Université du Québec à Rimouski  
Philippe Roy, professeur invité à l'École de service social de l'Université de Montréal

**Mise en contexte**

Votre participation à cette étude s'inscrit dans un projet de recherche-action (RA) ayant pour objectif de développer, implanter et évaluer une intervention spécifique portant sur la séparation conjugale auprès d'hommes qui présentent un risque de commettre de la violence envers leur partenaire en contexte de séparation. Cette recherche est financée par le Fonds de recherche du Québec-Société et culture et est sous la responsabilité de Suzanne Léveillé, professeur au département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, prenez le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent dans ce document. Vous y trouverez les informations suivantes : le but du projet de recherche, ses procédures, avantages, risques et inconvénients. Vous pourrez poser alors toutes les questions qui vous seront utiles pour bien comprendre en quoi consiste votre participation à cette recherche.

**Nature de l'étude**

L'objectif principal de cette phase de l'étude est d'implanter et d'évaluer une intervention portant sur la séparation conjugale auprès d'hommes qui présentent un risque de commettre de la violence envers leur partenaire en contexte de séparation.

**Déroulement de la participation**

Vous êtes invités à participer au programme **Mieux vivre la séparation sans violence** qui comprend deux rencontres de sensibilisation en groupe et deux rencontres individuelles avec un intervenant social. Lors de la première rencontre individuelle, vous rencontrerez un intervenant

Numéro du certificat : CER-16-225-07.30  
Certificat émis le 27 juin 2016

social ainsi qu'un assistant de recherche. L'assistant de recherche vous fera signer un formulaire de consentement et remplir un questionnaire d'une durée de 20 à 30 minutes. Par la suite, vous serez invités à participer à une première rencontre individuelle avec un intervenant social. À la suite de cette rencontre, vous serez conviés à deux ateliers de sensibilisation en groupe d'une durée de deux heures chacun qui auront lieu dans un organisme pour hommes de la région ou en centre de détention, si tel est le cas. Finalement, une dernière rencontre individuelle aura lieu avec l'intervenant social. Un assistant de recherche vous fera compléter à nouveau un questionnaire. Comprenez que toutes les données recueillies resteront confidentielles et anonymes.

Exemples de questions :

- Avez-vous apprécié le contenu de la session?
- Les informations transmises vous seront-elles utiles?
- Avez-vous apprécié l'animation?
- Les ateliers vous ont-ils fait réfléchir sur votre situation?

#### **Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation**

Les principaux bénéfices que vous pourrez retirer de cette phase du projet est de mieux comprendre l'impact de la séparation pour vous et sur vos proches; de mieux connaître les ressources d'aide pouvant vous aider et d'être sensibilisé aux formes et conséquences de la violence conjugale. Cependant, il est possible que la participation au programme fasse émerger des émotions difficiles en lien avec la rupture. Pour prévenir les inconvénients liés à la participation au projet de recherche, une rencontre individuelle post-intervention est prévue avec un intervenant afin de diminuer les risques d'inconforts. De plus, une liste des organismes de soutien spécifiques en cas de besoin vous sera fournie en fonction de votre lieu de résidence.

#### **Participation volontaire et droit de retrait**

Vous êtes libres de participer ou non à ce projet et vous pourrez vous retirer à tout moment sans avoir à vivre de préjudices. Votre participation se fait sur une base libre et volontaire.

#### **Confidentialité et gestion des données**

Comprenez que toutes les données consignées resteront confidentielles et anonymes, donc à aucun moment votre nom n'apparaîtra en lien avec un résultat spécifique. Toutes les données seront conservées dans un endroit sécuritaire et sous clef tout au long de la collecte et de l'analyse des données. À la fin de ce projet de recherche, toutes les données brutes seront détruites. Nous dépersonnaliserons les données consignées en identifiant les noms des participants par un chiffre. Comme participant à des rencontres de sensibilisation en groupe (2), vous connaîtrez l'identité des personnes participantes ainsi que les renseignements et opinions partagés lors de la discussion. Vous vous engagez donc à conserver le caractère confidentiel de ces informations.

#### **Remerciement**

Votre collaboration est précieuse. Nous l'apprécions et vous en remercions.

Numéro du certificat : CER-16-225-07.30  
Certificat émis le 27 juin 2016

**Responsable de la recherche**

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toutes questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Suzanne Léveillé au (819) 376-5011 poste 3519.

**Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche**

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-225-07.30 a été émis le 27 juin 2016.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique [CEREH@uqtr.ca](mailto:CEREH@uqtr.ca).

Numéro du certificat : CER-16-225-07.30  
Certificat émis le 27 juin 2016

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

---

**Engagement de la chercheure**

Moi, Suzanne Léveillé, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

**Consentement du participant**

Je, \_\_\_\_\_, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents- Programme Mieux vivre la séparation sans violence*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

**J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche**

Participant:	Chercheur :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Numéro du certificat : CER-16-225-07.30  
Certificat émis le 27 juin 2016

Le 27 juin 2016

Madame Suzanne Léveillé  
Professeure  
Département de psychologie

Madame,

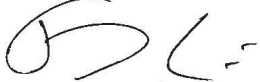
J'accuse réception des documents corrigés nécessaires à la réalisation de votre protocole de recherche intitulé **Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents** en date du 23 juin 2016.

Une photocopie du certificat portant le numéro (CER-16-225-07.30) vous sera acheminée par courrier interne. Sa période de validité s'étend du 27 juin 2016 au 27 juin 2017.

Nous vous invitons à prendre connaissance de votre certificat qui présente vos obligations à titre de responsable d'un projet de recherche.

Je vous souhaite la meilleure des chances dans vos travaux et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE



FANNY LONGPRÉ  
Agente de recherche  
Décanat de recherche et de la création

FL/kg

p. j. Certificat d'éthique



**CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÊTRES HUMAINS**

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

**Titre :** **Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents**

**Chercheurs :** Suzanne Léveillée  
Département de Psychologie

**Organismes :** Fonds québécois de recherche-Société et culture

**N° DU CERTIFICAT :** CER-16-225-07.30

**PÉRIODE DE VALIDITÉ :** Du 27 juin 2016 au 27 juin 2017

**En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage :**

- à aviser le CER par écrit de tout changement apporté à leur protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- à procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- à aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématuré de la recherche;
- à faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

  
Maude Hébert

**Présidente du comité**

  
Fanny Longpré

**Secrétaire du comité**

*Décanat de la recherche et de la création*

**Date d'émission :** 27 juin 2016



Le 4 novembre 2016

Madame Suzanne Léveillé  
Université du Québec à Trois-Rivières  
3351, boulevard des Forges  
Case postale 500  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

N/Référence : 118848

**Objet : *Projet de recherche Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents – Programme Mieux vivre la séparation sans violence***

Madame,

J'ai le plaisir de vous annoncer que votre équipe et vous êtes autorisées à entreprendre votre projet de recherche.

M<sup>me</sup> Nancy Corriveau, conseillère en milieu carcéral à l'Établissement de détention de Trois-Rivières, aura la tâche de recruter les participants et de faire le lien avec vous. Vous pouvez la joindre au 819 372-1311, poste 56803.

Nous comptons sur votre collaboration concernant tous les aspects de l'engagement que vous avez signé. Également, nous voulons être informés de la date probable à laquelle vous nous ferez parvenir votre rapport de recherche. Ce rapport devra inclure un résumé long qui nous servira à faire connaître vos résultats de recherche au sein de la Direction générale des services correctionnels.

... 2

La personne responsable du suivi de votre projet est M. Yannick Faucher. Vous pouvez le joindre au 418 646-6777, poste 50003, ou à [direction-recherche@mss.gouv.qc.ca](mailto:direction-recherche@mss.gouv.qc.ca).

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice générale adjointe aux programmes,  
à la sécurité et à l'administration par intérim,



Marlène Langlois

ML/PL/mr

**Université du Québec à Trois-Rivières**  
Département de psychologie  
Case postale 500, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7  
(819) 376-5011, poste 3519

### **FORMULE DE CONSENTEMENT**

J'accepte que madame Suzanne Léveillé ou son assistante de recherche vienne me rencontrer afin de me parler d'une recherche en cours intitulée « Violence conjugale et séparation : Intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents –Programme Mieux vivre la séparation sans violence » et à laquelle je pourrais éventuellement participer si je suis d'accord. Cette recherche est sous la direction de Suzanne Léveillé, professeure au département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Lors de notre premier rendez-vous, elle me donnera des informations sur la recherche et je serai libre par la suite de participer ou non à cette recherche. Puisque la recherche est indépendante du centre de détention, je bénéficierai d'aucun avantage ou inconvénient lié à ma décision de participer ou non à la recherche.

_____	_____
Nom en lettres moulées	SED
_____	_____
Signature	Date
_____	
Signature du témoin	

---

## Mieux vivre la séparation sans violence

---



**Mieux vivre la séparation sans violence** est un programme de sensibilisation destiné aux hommes qui vivent une séparation conjugale. Le principal objectif du programme est d'aider les participants à mieux vivre le processus de séparation dans un contexte de non-violence, par le biais d'ateliers en groupe et de rencontres individuelles.

---

## Mieux vivre la séparation sans violence

---

Les partenaires du projet :

L'Accord Mauricie Inc.

À cœur d'homme – Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence

Le Centre d'aide pour hommes de Lanaudière – CAHo

C-TA-C

*Pour nous contacter :*

*Par courriel :*

[separation.recherche@gmail.com](mailto:separation.recherche@gmail.com)

*Par téléphone :*

**(819) 376-5011 Poste 4016**

*Ce projet est sous la direction de Mme Suzanne Léveillé, Professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a été rendu possible grâce au financement du Fonds québécois de recherche-Société et culture. La recherche a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-15-215-07.22 a été émis le 09 septembre 2015.*

---

# Mieux vivre la séparation sans violence

---



---

## Mieux vivre la séparation sans violence

---

La séparation est une étape difficile dans une vie. Elle engendre souvent des émotions intenses et difficiles à gérer. Lors d'une séparation, il y a inévitablement des pertes et lorsqu'il y a des enfants impliqués, les procédures entourant leur garde sont souvent longues et teintées d'émotions. Si vous vous retrouvez dans cette situation difficile, nous vous invitons à participer à une *recherche et à un programme* visant à aider les hommes qui sont dans une situation de rupture ou dans une relation au bord de la rupture.



---

## Notre programme

---

Le programme consiste en des ateliers de sensibilisation et d'information

- Une première rencontre individuelle pour vous donner de l'information sur le programme pour mieux connaître votre situation ;
- Deux ateliers de sensibilisation en groupe de 2 heures chacun pour vous donner de l'information sur les étapes de la séparation et vous sensibiliser aux difficultés que vous pourriez rencontrer à chacune de ces étapes ;
- Une rencontre finale pour recueillir vos commentaires.

---

## Pour qui ?

---

- Vous êtes un homme de 18 ans et plus
- Vous vivez une séparation réelle ou vous pensez que votre relation va bientôt se terminer

---

## Où ?

---

2016 : Région de Trois-Rivières  
Local à déterminer

---

## Le programme et la recherche sont associés

---

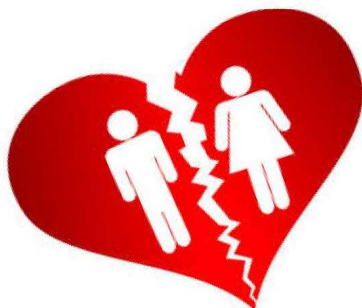
Lorsque que vous participez au programme, vous participez également à la recherche qui va pouvoir aider d'autres hommes qui se retrouvent seuls face à une rupture difficile.

*\* Cette démarche n'est pas une thérapie.*

*\* Elle ne pourra pas être utilisée dans une procédure légale.*

*\* Vous pouvez vous désister en tout temps.*

## **PROGRAMME MIEUX VIVRE LA SÉPARATION SANS VIOLENCE**



Vous vivez une séparation ou un divorce ;  
Vous êtes intéressé à mieux comprendre ce que vous vivez ;  
Vous voulez des outils pour vous aider à mieux vivre cette épreuve dans un contexte de non-violence.

Joignez-vous au programme « Mieux vivre la séparation sans violence » et participez à deux rencontres individuelles avec un intervenant et deux ateliers en groupe. Ce programme vous est offert gratuitement dans le cadre d'un projet de recherche dirigé par Mme Suzanne Léveillée (UQTR). En participant au programme, vous contribuerez à améliorer les services offerts aux hommes qui vivent une séparation ou un divorce.

### POUR QUI ?

- Vous êtes un homme de 18 ans et plus
- Vous vivez une séparation ou vous pensez que votre relation pourrait bientôt se terminer

Si vous êtes intéressés à participer, parlez-en ou rédigez un mémo à votre titulaire ou encore à Nancy Corriveau, CMC au P-5 ou Marie-France Mercier, CMC au P-9. Au plaisir de vous rencontrer, votre participation sera très appréciée !

Ce projet est financé par le Fonds de recherche du Québec- Société et culture (FRQSC) en partenariat avec le MSSS dans le cadre du programme *Actions concertées*. La recherche a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-16-215-07.30 a été émis le 27 juin 2016.

### **Mieux vivre la séparation sans violence**



Élaboré dans l'esprit des constats et des recommandations du Comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux, le programme ***Mieux vivre la séparation sans violence*** est une initiative de prévention de la violence et de promotion de comportements pacifiques en contexte de séparation ou de divorce qui s'adresse aux hommes qui vivent une séparation conjugale et qui présentent des facteurs de risque connus (antécédents en matière de violence conjugale et familiale, accusations liées à la violence conjugale et familiale, etc.). Ce programme de courte durée vise, par le biais d'ateliers de sensibilisation en groupe et de rencontres individuelles avec un intervenant d'une ressource pour hommes, à informer les participants sur la séparation conjugale; les sensibiliser aux différentes formes de violence conjugale et familiale et à l'impact de la séparation sur la violence au sein du couple et de la famille ; et finalement, à les encourager à entreprendre une démarche d'aide.

Le programme ***Mieux vivre la séparation sans violence*** s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche action (R-A) sous la direction de Mme Suzanne Léveillé, Ph.D., professeure au département de psychologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Plusieurs partenaires sont impliqués dont : à cœur d'homme-Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence, l'Accord Mauricie Inc., le Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo, et l'organisme C-TA-C. Ce projet est financé par le Fonds québécois de recherche-Société et culture en partenariat avec le MSSS dans le cadre du programme *Actions concertées* et de son programme de recherche sur la violence conjugale. La recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-15-215-07.22 a été émis le 09 septembre 2015.



## Objectifs spécifiques du programme

**Volet Séparation :** Informer les participants sur la séparation (pertes encourues, processus de deuil, facteurs de protection, ressources d'aide, etc.);

**Volet Violence :** Sensibiliser les participants aux différentes formes de violence conjugale et familiale et à l'impact de la séparation sur la violence au sein du couple et de la famille ;

**Volet Aide :** Informer sur les ressources d'aide existantes, favoriser la demande d'aide et l'implication ultérieure dans une démarche d'aide.

## Clientèle visée

Les hommes visés par le programme doivent :

- Être âgés de 18 ans et plus ;
- Vivre une séparation, réelle ou appréhendée ;
- Parler français ;
- Être aptes à suivre la démarche proposée<sup>1</sup>.

Et remplir au moins un des critères suivants<sup>2</sup> :

- Avoir des antécédents en matière de violence conjugale ;
- Faire l'objet d'une plainte pour violence conjugale ;
- Être à risque de commettre un acte violent en contexte de séparation tel qu'identifié par des acteurs du milieu concerné (intervenants sociaux, services policiers, agents de probation, etc.).

---

<sup>1</sup> Critères d'exclusion : les hommes présentant des problèmes psychiatriques sévères ou des problèmes de dépendance à l'alcool ou aux drogues qui empêchent le bon fonctionnement en groupe ne pourront participer au programme.

<sup>2</sup> Le programme s'adresse, notamment, à une clientèle judiciarisée. Les comportements violents pour lesquels ces hommes ont été appréhendés et traduits en justice sont de nature criminelle. Ce programme ne doit en aucun temps être utilisé comme une alternative à toute peine prévue par la loi.

## **Modalités du programme**

**Mieux vivre la séparation sans violence** est une initiative de sensibilisation de courte durée et non une intervention thérapeutique. Le programme comporte quatre rencontres : deux rencontres sous la forme d'ateliers de sensibilisation en groupe et deux rencontres en individuel avec un intervenant d'une ressource d'aide pour hommes. Les ateliers de sensibilisation visent, par des exposés théoriques, des mises en situation et des échanges en groupe, à apporter des informations aux participants sur la séparation ; les sensibiliser aux différentes formes de violence conjugale et familiale et à l'impact de la séparation sur la violence au sein du couple et de la famille ; et finalement à les informer sur les ressources d'aide existantes. Afin d'orienter et de soutenir les participants dans leur démarche, deux rencontres individuelles avec un intervenant sont également prévues dans le cadre du programme, soit avant et après la participation aux ateliers de sensibilisation.

### **Rencontre individuelle 1**

Rencontre d'accueil du participant avec un intervenant d'une ressource pour hommes.

#### **Atelier 1**

Atelier de sensibilisation en groupe-volet séparation.

#### **Atelier 2**

Atelier de sensibilisation en groupe-volet violence.

### **Rencontre individuelle 2**

Bilan de la participation avec un intervenant d'une ressource pour hommes.

## **Participez au recrutement : simple et rapide!**

1. Parlez du programme à des **hommes** qui vivent une **séparation** ou un **divorce**;
2. Remettez-leur le **dépliant** et encouragez-les à contacter l'équipe du programme<sup>3</sup>;
3. Mentionnez leur que c'est **gratuit** et pour un **temps limité**;
4. L'équipe de recherche contactera le participant et vérifiera son admissibilité.

## **Pour toute information concernant le projet, merci de contacter :**

Mme Suzanne Léveillé  
Chercheure principale  
[Suzanne.Leveillee@uqtr.ca](mailto:Suzanne.Leveillee@uqtr.ca) ou (819) 376-5011 (poste 3519)

M. David Guilmette  
Coordonnateur du projet  
[david.guilmette@criviff.ulaval.ca](mailto:david.guilmette@criviff.ulaval.ca) ou (418) 575-9061

---

<sup>3</sup> Une mention dans le feuillet de recrutement précise que la recherche est indépendante de la tierce personne ou de son organisation. Ainsi, les personnes ciblées par le recrutement ne bénéficieront d'aucun avantage ou inconvénient lié à leur décision de participer ou non à la recherche.

## PARTIE 3 : MIEUX VIVRE LA SÉPARATION SANS VIOLENCE, LE GUIDE DE L'INTERVENANT

### Rencontre d'accueil

L'objectif de la première rencontre est d'accueillir le participant, explorer sa situation, expliquer en quoi consiste le programme et l'informer sur le déroulement des rencontres (lieu où se donnent les ateliers, durée et date des rencontres, etc.). Notez bien qu'il s'agit d'un moment privilégié pour établir une relation significative avec le client. Un contact significatif avec le client peut en retour influencer son désir de s'impliquer et sa persévérance dans une démarche d'aide. Durée estimée de la rencontre : 1h15.

#### Déroulement de la rencontre

##### Accueil du participant

*Accueillir le participant sans juger. Se présenter et présenter l'organisme. Notez les coordonnées du participant dans un journal de bord. Tous les praticiens savent certainement le faire, mais parfois les contraintes font qu'il n'est possible de prendre le temps d'accueillir la personne convenablement. Rappelez-vous qu'il s'agit d'un moment privilégié pour établir une relation significative avec le client. Un contact significatif avec le client peut en retour influencer son désir de s'impliquer et sa persévérance dans une démarche d'aide. Tenez-compte de l'anxiété de certains hommes à consulter, de leur réticence à s'ouvrir, de leur difficulté à exprimer leur vie intérieure et voyez au-delà des mécanismes de défense et de la méfiance exprimée par certains participants.*

##### Explorer la situation du participant

*Explorez la situation du participant à l'aide de questions du type :*

- Parlez-moi de votre situation ? De ce qui vous amène ici ?
- Parlez-moi de la séparation?
- Est-ce que vous avez initié la séparation? Avez-vous des enfants ? Depuis combien de temps étiez-vous en couple ?
- Avez-vous des amis, des proches sur qui vous pouvez compter?
- Quelles sont vos attentes ? Vos motivations ?

##### Présentation du programme

*Informez les participants sur le programme auquel ils vont participer. Parlez-leur des objectifs du programme, du déroulement (nombre de rencontres et durée des rencontres), des dates prévues et du lieu où se dérouleront les rencontres.*

##### Présentation des règles de conduite

*Discutez des règles de conduite à adopter lors des rencontres individuelles et des ateliers en groupe : ponctualité, non-jugement, ouverture et respect, respect de la confidentialité, sobriété, non-violence.*

##### Fin de la rencontre

*Mettez un terme à la rencontre au moment opportun et discutez du prochain rendez-vous (atelier 1).*

##### Après la rencontre

*Remplir le journal de bord de la rencontre d'accueil.*

## Atelier 1

---

L'objectif du premier atelier est d'informer les participants sur le processus de séparation, de leur permettre de réfléchir aux difficultés normalement vécues, aux pertes encourues, au processus de deuil, aux stratégies à adopter et celles à éviter et de faire connaître les ressources d'aide existantes. Rappelez-vous que les participants peuvent vivre une importante détresse à la suite de la séparation ou du divorce et que la participation à l'atelier peut faire naître une grande variété de réponses émotionnelles de leur part. Offrez-leur l'occasion de ventiler et laissez place aux échanges si vous en sentez le besoin.

### Déroulement de l'atelier

---

#### Avant la rencontre

*Se présenter au moins 15 minutes avant le début de la session. Faire signer la feuille de présence.*

#### Introduction à l'atelier 1 (10 min.)

*Introduire l'atelier 1. Se présenter. Présentation du contenu de la rencontre. Rappel des règles de conduites (ponctualité, respect des propos, confidentialité, etc.). Présentation des participants. Au début de la rencontre, il est fort possible que les participants soient plus silencieux. Ne vous laissez pas déstabiliser, cela est tout à fait normal, surtout dans certains milieux comme le milieu carcéral où la confidentialité est particulièrement importante. Il est donc primordial d'instaurer au sein du groupe un climat de confiance et de respect qui permettra aux hommes de s'ouvrir.*

#### Bloc 1 (5 min.)

*La séparation et le divorce : quelques faits.*

#### Bloc 2 (20 min.)

*Présentation et échanges sur les difficultés vécues et les pertes associées à la séparation.*

#### Bloc 3(30 min.)

*Présentation et échanges sur le processus de deuil.*

#### Bloc 4 (30 min.)

*Présentation et échanges sur les stratégies à adopter et celles à éviter lors d'une séparation.*

#### Bloc 5 (15 min.)

*Présentation et échanges sur les ressources d'aide existantes pour les hommes qui vivent des difficultés en lien avec la séparation.*

#### Clôture de la rencontre (5 min.)

*Retour sur la rencontre. Demandez aux participants s'ils ont apprécié l'atelier 1, ce qu'ils ont retenu. Demander s'ils ont encore des questions en lien avec le contenu de la rencontre. Rappelez-leur le prochain rendez-vous pour le second atelier.*

#### Après la rencontre

*Remplir le journal de bord après l'atelier 1.*

## Bloc 1: Quelques faits sur la séparation et le divorce

Quelques faits sur la séparation et le divorce permettent d'introduire le thème de la rencontre. Vous êtes invités à mettre l'accent sur le fait que la séparation conjugale est courante, au même titre que le divorce, qu'il existe possiblement des différences entre les hommes et les femmes, que les hommes vont souvent utiliser des stratégies nocives pour passer à travers la rupture amoureuse telles que la fuite et l'évitement, que les hommes sont moins susceptibles de faire appel à de l'aide à la suite d'une séparation ou d'un divorce et que les hommes qui se permettent de montrer leur vulnérabilité, d'exprimer leurs émotions et de voir du positif dans l'épreuve de la séparation vont souvent mieux vivre la séparation ou le divorce.

### Quelques faits sur la séparation et le divorce

- ✓ La première loi fédérale sur le divorce a été adoptée en 1968 au Canada;
- ✓ Le nombre de divorce a par la suite explosé au cours des années 1970;
- ✓ On estime aujourd'hui que c'est environ près d'un mariage contracté au Québec sur deux qui se terminera un jour en divorce (Statistique Canada, 2011);
- ✓ Certaines différences existeraient entre les hommes et les femmes quant à la séparation et au divorce :
  - Les femmes seraient plus susceptibles d'initier la séparation ou le divorce (Symoens *et al.*, 2013; Wang et Amato, 2000);
  - Les hommes vivraient généralement une perte de soutien social plus importante que les femmes à la suite d'une séparation ou d'un divorce (Rotermann, 2007);
  - Les hommes adopteraient souvent des stratégies qui peuvent leur nuire en contexte de séparation : consommation excessive d'alcool et de drogues, isolement, fuite, etc. (Braver, Shapiro et Goodman, 2006);
  - Les hommes sont moins susceptibles de faire appel à une aide professionnelle à la suite d'une séparation ou d'un divorce (Baum, 2004);
  - Les femmes sont plus susceptibles d'être victime de violence de la part de leur ex-conjoint lors de la séparation, ce qui inclut l'homicide (Hotton 2001; Lindsay, 2014);
- ✓ Une étude récente menée auprès d'hommes québécois ayant vécu une rupture amoureuse suggère que les hommes qui s'adaptent mieux à la rupture sont ceux qui présentent un meilleur équilibre entre vivre la peine, la colère, la vulnérabilité et être dans l'action et qui voit dans la séparation ou le divorce une opportunité de grandir (Genest-Dufault, 2013).

## **Bloc 2 : Présentation et échanges sur les difficultés vécues et les pertes associées à la séparation**

### **ACTIVITÉ 1**

La séparation et le divorce peuvent entraîner une grande variété de difficultés (ex. : déménagement, conflits liés à la garde des enfants, etc.) et d'émotions fortes (colère, tristesse, etc.). La première activité porte sur les situations difficiles qui peuvent découler de la séparation conjugale. À l'aide d'une des vignettes cliniques proposées (vous trouverez des vignettes additionnelles à l'annexe 1), les animateurs invitent les participants à échanger sur les difficultés vécues par le personnage masculin (Marcel) et sur ce qu'ils feraient à la place de ce dernier (selon vous, qu'est-ce qui peut se passer dans la tête de Marcel ? Selon vous, comment va réagir Marcel à la situation ?). Au gré des échanges avec les participants, les animateurs soulignent les différentes pertes courantes associées avec la séparation. Notez bien qu'il est aussi possible de remettre aux participants la liste des vignettes cliniques et de leur demander laquelle ils aimeraient aborder.

#### **Vignette 1**

Marcel et Marie vivent en couple depuis 8 ans. La relation est vraiment difficile depuis une bonne année et demie. Durant la dernière année, ils se sont menacés quelques fois l'un et l'autre de quitter sans jamais appliquer leurs menaces. Marcel se doute que depuis quelques mois, il y aurait quelqu'un d'autre dans la vie de Marie. Marcel garde ça en dedans et ne veut pas en parler à Marie. Marcel rentre une fin d'après-midi de travailler et remarque qu'il manque des choses dans la maison et qu'il y a une lettre sur la table qui dit que Marie est partie avec leurs 2 enfants chez une amie et qu'elle veut maintenant se séparer pour vrai.

Selon vous, qu'est-ce qui peut se passer dans la tête de Marcel quand il lit la lettre ? Qu'est-ce qui est, selon vous, le plus difficile avec la séparation ? Selon vous, comment va réagir Marcel à la situation ?

### **Les pertes associées à la séparation (adapté de Monbourquette, 1994)**

Voici quelques exemples de pertes associées à la séparation et au divorce qui sont fréquemment rencontrées par les adultes impliqués. Les animateurs de l'atelier peuvent y faire référence au besoin.

#### **Deuil/perte primaire**

- Perte de la personne aimée/ des enfants

#### **Deuil/pertes secondaires**

- Perte de l'idéal de vivre en couple et en famille pour toute la vie
- Perte de soutien affectif
- Pertes financières et matérielles
- Perte d'un statut social
- Perte des projets d'avenir à deux
- Perte d'amis en commun et de la belle-famille

### **ACTIVITÉ 2**

L'intensité de la séparation et du divorce peut être influencée par plusieurs facteurs (ex. : le fait d'être l'initiateur de la séparation ou non, la durée de la relation, l'estime de soi, le nombre et l'âge des enfants, etc.). La seconde activité vise à faire connaître les facteurs aggravant l'intensité de la séparation. Sous forme d'exposé théorique, les animateurs présentent différentes raisons qui peuvent expliquer pourquoi certaines séparations sont plus difficiles que d'autres (intensité de l'attachement à l'autre, qualité du soutien, durée de la relation, etc.). Les participants sont invités à échanger sur leur situation.



## Les facteurs aggravant l'intensité de la séparation (adapté de Monbourquette, 1994)

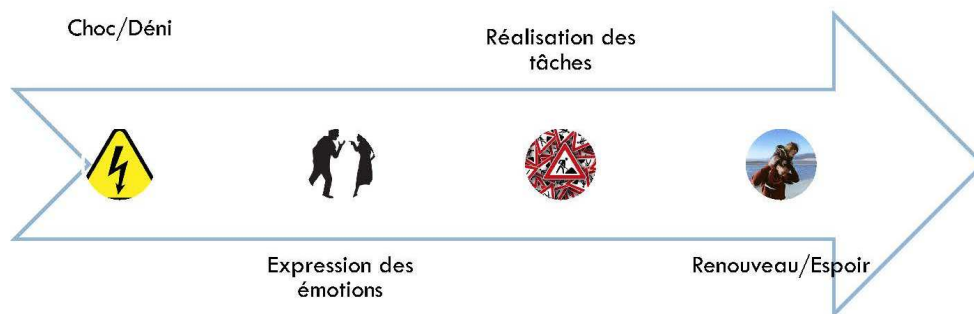
Le fait d'être quitté	Plusieurs études tendent à démontrer qu'il est plus difficile de se remettre d'une séparation lorsqu'on est dans la position du « quitté ». La personne qui est « quittée » n'a souvent pas vu venir le coup et se retrouve démunie devant les difficultés liées à son nouveau statut. Les sentiments de rejet et d'abandon peuvent également avoir un impact important sur la détresse vécue. À l'opposé, la personne qui « quitte » a généralement pris le temps de réfléchir à la situation, prévu le déroulement de la rupture et mis en place des mécanismes pour mieux vivre le processus de séparation.
L'intensité de l'attachement à l'autre et le degré de dépendance	Le degré de dépendance et l'intensité de l'attachement envers la personne aimée peut avoir un impact important sur la détresse vécue suite à la séparation. Une personne qui est éperdument amoureuse de sa conjointe risque de vivre la séparation de manière très intense contrairement à une personne qui a peu d'attachement envers sa conjointe.
Le niveau d'estime de soi	Avoir une bonne estime de soi-même peut influencer la manière de vivre la séparation. La personne qui a une bonne estime d'elle-même risque d'être plus confiante envers son avenir et envers ses capacités à retrouver l'amour.
La qualité du soutien que l'on peut recevoir	La séparation entraîne souvent une importante perte de soutien, notamment, en raison de la division des amis en commun et de la perte de la belle-famille. Le fait d'avoir un réseau de soutien soutenant peut faciliter le processus d'adaptation à la séparation.
Le nombre et l'âge des enfants	Plusieurs études ont montré que la séparation est généralement plus difficile lorsque des enfants sont impliqués. En effet, la présence d'enfants peut entraîner des défis additionnels : négociation de la garde des enfants, perte de contact avec un enfant, aliénation parentale, etc.
La durée de la relation	Certaines études suggèrent qu'il est plus difficile de vivre la séparation lorsque la relation dure depuis plusieurs années. Souvent, les conjoints qui sont ensemble depuis longtemps ont investi beaucoup dans leur couple. De plus, il peut être plus difficile de trouver un nouveau partenaire et de vouloir s'investir dans une nouvelle relation à un âge avancé.
Les acquis	Les habiletés acquises au cours des années peuvent aider à mieux vivre le processus de séparation. Les personnes plus jeunes qui ont encore peu d'expériences de vie et en sont à leur première relation amoureuse peuvent donc vivre la séparation de manière très intense.
La santé physique et émotionnelle	L'état de santé peut avoir une influence importante sur la manière de vivre la séparation.
La situation émotionnelle précédant la séparation et les autres circonstances qui peuvent survenir au moment de la séparation	Différentes situations peuvent survenir avant, pendant et après la séparation qui peuvent influencer la manière de vivre cette épreuve (violence, arrestation, disputes, relations extraconjugales, etc.)

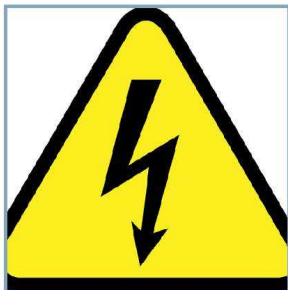
## Bloc 3 : Présentation et échanges sur le processus de deuil de la relation

### ACTIVITÉ 3

Le processus d'adaptation à la séparation et au divorce est souvent comparé à celui du deuil. La troisième activité porte sur les différentes étapes que peuvent traverser les hommes à la suite de la séparation ou du divorce pour faire le deuil de la personne aimée. Quatre étapes sont présentées : le choc/déni, l'expression des émotions, la réalisation des tâches et le renouveau/espoir. Les animateurs invitent les participants à réfléchir à leur situation et à se situer quant à ce processus. Ils soulignent que les étapes ne sont ni obligatoires, ni universelles, ni linéaires. Chacun vit et s'adapte à la séparation à sa manière. Certains vont vivre toutes les étapes l'une à la suite de l'autre, d'autres ne vont en vivre que quelques-unes, d'autres vont passer d'une étape à l'autre et revenir en arrière, etc.

### *Le processus de deuil de la relation*





### Choc/Déni

- Une part importante des hommes rencontrés à la suite d'une séparation difficile ont raconté avoir été sous le choc à la suite de l'annonce du départ de leur conjointe. C'est une réaction normale, surtout chez la personne qui est « quittée » et qui n'a pas vu venir le coup.

### Expression des émotions

- La rupture peut entraîner différentes émotions : angoisse (liée à la perte de contrôle sur sa vie, à l'impuissance face à la situation, au désespoir), humiliation (pour la personne qui est quittée : rejet, trahison), tristesse (perte de l'être aimé et autres pertes secondaires), solitude (sentiment de solitude, colère (dénigrement, vengeance), culpabilité (j'aurais dû...)).



### Réalisation des tâches

- Après le déferlement des émotions, les ex-conjoints doivent faire face à la réalité : négocier la garde des enfants, séparer les biens communs, s'occuper des dispositions juridiques, trouver un logement, faire à manger, acheter de nouveaux meubles, etc. Il s'agit d'une étape importante du cheminement vers l'acceptation de la situation.

### Renouveau

- Après avoir traversé différentes étapes difficiles, les conjoints séparés peuvent enfin se tourner vers l'avenir, avoir de nouveaux projets et réaliser leurs aspirations personnelles.



## Bloc 4 : Quoi faire/Quoi ne pas faire

### ACTIVITÉ 4

Certains comportements ou certaines actions peuvent aider les hommes à mieux vivre la séparation ou le divorce, par exemple, le fait de demander de l'aide ou de s'impliquer dans des activités sociales. En revanche, d'autres comportements peuvent avoir des effets négatifs sur l'individu et sur ses proches. La quatrième activité porte sur les comportements sains et les comportements à éviter lors d'une séparation. Les animateurs discutent avec les participants des choses qu'ils peuvent faire pour mieux vivre le processus de séparation (prendre soin de soi, demander de l'aide, etc.) et des comportements à éviter (harcèlement, surveiller les allées et venues de son ex-conjointe, etc.).



#### **COMPORTEMENTS À ÉVITER :**

- Envoyer une multitude de messages texte à son ex-conjointe
- Visiter exagérément la page Facebook de son ex-conjointe
- Passer devant le lieu de travail, surveiller les déplacements, la résidence, travail ou activités sociales de sa conjointe
- S'empêtrer à aller dans l'escalade judiciaire (plaintes et poursuites judiciaires répétitives)
- Parler en mal de la conjointe devant les enfants
- Geler ses émotions avec l'alcool ou la drogue
- S'isoler



#### **COMPORTEMENTS À ADOPTER :**

- Demander de l'aide
- Ne pas attendre pour réorganiser les aspects de la vie touchés par la séparation (se trouver un nouveau logement, des meubles, etc.)
- Utiliser des ressources de soutien au besoin
- Identifier les personnes de confiance
- Se trouver un espace où ventiler
- Éviter de s'isoler
- Participer à un groupe de soutien
- S'impliquer dans des activités sociales
- Être à l'écoute de ses émotions
- Reconnaître sa peine, sa colère, sa vulnérabilité
- Reconnaître ses dérapages
- Prendre soin de soi
- Bien manger, faire de l'exercice physique, etc.
- Se centrer sur soi
- Se donner du temps (un an au moins)
- S'impliquer envers son enfant

## Bloc 5 : Les ressources d'aide existantes

### ACTIVITÉ 5

Les hommes qui rencontrent des difficultés à la suite d'une séparation ou d'un divorce peuvent compter sur un vaste réseau de ressources de santé et de bien-être pour les aider à mieux vivre cette période difficile et à se remettre sur pied : les ressources d'aide pour hommes en difficulté, les Maisons de la Famille, les CLSC, les Centres de Crise, le Réseau des Maisons Oxygène, etc. Toutefois, il peut être parfois complexe de se retrouver dans cet univers de service. L'objectif de cette activité est donc d'informer les participants sur les ressources existantes et de les sensibiliser au type d'aide qu'ils peuvent y recevoir. Vous trouverez une liste des organismes pertinents à présenter dans les pages suivantes.

#### Les ressources d'aide pour hommes en difficulté

Il existe un important réseau d'organismes communautaires autonomes au Québec qui se spécialisent dans l'aide aux hommes en difficultés, notamment en contexte de séparation. Les services offerts varient d'une organisation à l'autre : accompagnement individuel, groupe de soutien, référence, etc. Référez-vous à la page suivante pour connaître les organismes de votre région.

#### Le Réseau des Maisons Oxygène

Les Maisons Oxygène offrent des services d'hébergement et de soutien pour les pères en difficulté et leurs enfants. On compte 11 Maisons Oxygène dans la province, situées dans 6 régions distinctes. Chaque MO offre une chambre pour les pères et leur enfants, un accompagnement par des intervenants et intervenantes ainsi qu'une aide matérielle, en cas de besoin.

Région	Ville	Ressource
Abitibi-Témiscamingue	Ville-Marie	MO Groupe IMAGE 418-622-2666
Côte-Nord	Baie-Comeau	MO Gens du Nord 418-589-4277
	Sept-îles	MO Jack Monoloy 418-961-1530
Estrie	Sherbrooke	MO Estrie 819-791-4142#230
Lanaudière	Joliette	MO Joliette-Lanaudière 450-499-2617
Montréal	Montréal	MO Montréal MO Claude Hardy MO Second Souffle 514-523-9283
Nord-du-Québec	Chibougamau	MO Raymond Ross 418-748-8005

## Les ressources d'aide pour hommes en difficulté

Région	Ville	Ressource
Abitibi-Témiscamingue	Ville-Marie	Groupe IMAGE 819-622-2666
Bas-St-Laurent	Rimouski	C-TA-C 418-725-2822
	Rivière-du-Loup	Trajectoires hommes du KRTB 418-605-0878
Capitale-Nationale	Québec	Autonhomme 418-648-6480
Centre-du-Québec	Drummondville	Centre de ressources pour hommes Drummond 819-477-0185
	Victoriaville	Homme Alternative 819-357-5757
Chaudière-Appalaches	Lac-Etchemin	Partage au Masculin 418-228-7682
	Laurier-Station	418-835-9444
	Lévis	418-835-9444
	Montmagny	418-248-1212
	St-Jean-Port-Joli	1866-466-6379
	St-Georges	418-228-7682
	Saint-Lazare	418-835-9444
	Sainte-Marie	418-835-9444
	Thetford Mines	418-335-6677
Côte-Nord	Baie-Comeau	Hommes aide Manicouagan 418-589-4277
	Sept-îles	Hommes Sept-îles 418-961-1530
Estrie	Sherbrooke	Le Seuil 819-821-2420
		Moment-Hom 819-563-0303
		Hommes et Gars 418-986-1811
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Cap-Aux-Meules	Convergence 1855-866-4455
	St-Anne-des-Monts	
	Gaspé	
	Chandler	
Saguenay-Lac-St-Jean	Baie-des-Chaleurs	
	Alma	Trajectoires (Le Cran) 418-662-5808
	Dolbeau-Mistassini	1-877-276-5802
	Roberval	418-765-3199
Lanaudière	Joliette	Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo
	Mascouche	450-756-4934 ou 1-800-567-8759
	Repentigny	
Laurentides	St-Jérôme	Acerac 450-569-9966
Laval	Laval	CHOC Carrefour d'Hommes en Changement 450-975-2462
Mauricie		L'Accord Mauricie Inc. 819-693-5264
Montérégie	Granby	Ressource pour Hommes de la Haute-Yamaska 450-777-6680
		Entraide pour hommes 450-672-6461
	Longueuil (Greenfield Park)	450-446-6225
	Vallée-du-Richelieu (Beloeil)	450-250-6225
Montréal	Maskoutains (Saint-Hyacinthe)	
	Montréal	Centre de ressources pour hommes de Montréal 514-355-8300
		CoopÈRE Rosemont 514-419-4736
		Pères séparés 514-254-6120
		SAC-Service d'aide aux conjoints 514-384-6296
Outaouais	Gatineau	Donne-toi une chance 819-205-1451
	Pontiac	Pontiac AutonHomme 819-648-2309

## **CLSC**

Les CLSC (Centres Locaux de Services Communautaires) offrent des services de santé et sociaux de première ligne à la population. Une grande variété de services y est offerte en prévention et en traitement des problèmes de santé physique et mentale.

<http://sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/clsc>

### **Centre de prévention du suicide**

Ligne d'écoute et d'information pour personnes en détresse.

1 866-APPELLE

### **Centre de crise**

Les centres de crise du Québec sont des organismes communautaires qui offrent des services gratuits en intervention de crise (24h/24h et 7 jours sur 7).

<https://www.centredecrise.ca/>

### **Info-social 811**

Le 811 est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel qui permet de joindre un professionnel en intervention psychosociale 24 heures par jour, 365 jours par année.

### **Les maisons de la famille**

Les Maisons de la famille sont des organismes communautaires autonomes qui proposent des services d'aide aux parents et à leurs enfants. Les services varient d'une organisation à l'autre, mais plusieurs d'entre elles ont des activités spécifiques pour les pères et notamment en contexte de séparation ou de divorce.

<http://www.quebecfamille.org/reconciliations-travail-et-famille/repertoire-des-organismes-de-soutien-a-la-famille.aspx>

### **Ressources en itinérance et dépannage alimentaire**

Il existe des ressources d'aide dans la plupart des régions du Québec pour les personnes ayant des besoins temporaires d'hébergement ou de dépannage alimentaire.

<https://www.banquesalimentaires.org/>

### **Traitement des dépendances**

Les personnes aux prises avec des problèmes de consommation d'alcool ou de drogues peuvent trouver plusieurs organismes de soutien et de traitement pour les aider à combattre leurs addictions. Consulter le répertoire des ressources en dépendances :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/repertoires/dependances/>

---

## Atelier 2

---

L'objectif de l'atelier 2 est de sensibiliser les participants à la problématique de la violence conjugale, la démystifier, faire réfléchir à ses conséquences ainsi qu'à l'impact de la séparation sur la violence au sein du couple et de la famille, d'informer sur les ressources d'aide existantes et d'encourager l'implication ultérieure dans une démarche d'aide.

### Déroulement de l'atelier

---

#### Avant la rencontre

Se présenter au moins 15 minutes avant le début de la session. Faire signer la feuille de présence.

#### Introduction à l'atelier 2 (10 min.)

Introduire l'atelier 2. Présentation du contenu de la rencontre. Rappel des règles de conduites (ponctualité, respect des propos, confidentialité, etc.). Prenez note que l'atelier 2 aborde un sujet tabou, surtout chez les auteurs de violence. Il est donc possible que les participants s'impliquent plus difficilement dans l'atelier 2. Certains participants peuvent être plus réticents à s'ouvrir sur ce sujet, surtout pour ceux qui font face à des accusations criminelles. Rappelez-vous qu'il s'agit d'un atelier de sensibilisation et non d'une démarche thérapeutique.

#### Bloc 1 (40 min.)

La violence conjugale: qu'est-ce que c'est? Quel est l'impact de la séparation sur les situations de violence conjugale? Présentation et échanges sur les différentes formes de violence conjugale. Présentation et échanges sur le cycle de la violence conjugale.

#### Bloc 2 (30 min.)

Présentation et échanges sur les conséquences de la violence conjugale.

#### Bloc 3 (20 min.)

Présentation sur les ressources d'aide disponibles pour les hommes aux prises avec des comportements violents.

#### Clôture de la rencontre (10 min.)

Terminer la rencontre en remerciant les participants de leur présence et de leur implication. Dites-leur que vous les contacterez pour prendre rendez-vous pour une rencontre individuelle de bilan.

#### Après la rencontre

Remplir le journal de bord pour l'atelier 2.



## **Bloc 1 : La violence conjugale : qu'est-ce que c'est? Quel est l'impact de la séparation sur les situations de violence conjugale?**

### **ACTIVITÉ 1**

La violence conjugale est une problématique complexe qui entraîne des conséquences importantes pour l'auteur, les victimes et pour l'ensemble de la société. La première activité vise à la démystifier, à mieux la comprendre et à réfléchir à l'impact de la séparation sur les situations de violence conjugale. À l'aide d'une vignette clinique, les animateurs invitent les participants à identifier des exemples de violence dans la situation présentée et à réfléchir à l'impact de la séparation sur cette situation. Les animateurs vont par la suite introduire la définition de la violence conjugale tirée de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale du gouvernement du Québec (1995). Il est important de mettre l'accent sur certains éléments de la définition : la violence conjugale se caractérise par une série d'actes répétitifs; elle suit souvent une courbe ascendante; elle suit généralement un cycle défini par des phases successives; elle prend plusieurs formes; elle ne résulte pas d'une perte de contrôle; et finalement, certaines formes de violence conjugale sont de nature criminelle.

#### **Vignette 1**

Tout le monde le sait : Marcel a toujours eu la mèche courte. Lorsque quelque chose ne lui fait pas plaisir, il le dit haut et fort. Marie, sa conjointe, endure depuis plusieurs années son tempérament et ses colères. Depuis qu'ils ont eu des enfants toutefois, les choses se sont empirées et les colères de Marcel sont de plus en plus intenses et fréquentes. Marcel crie souvent après Marie et les enfants et il n'hésite pas à frapper dans les murs lorsqu'il perd patience. Marie a annoncé à Marcel qu'elle ne pouvait plus vivre dans cette situation et voulait se trouver un nouveau logement. Marcel ne l'a pas pris et l'a menacée de lui faire vivre l'enfer si elle le quittait. Il lui a dit qu'elle ne reverrait plus jamais ses enfants si elle mettait son plan à exécution.

Pouvez-vous identifier des exemples de violence conjugale dans cet extrait? Selon vous, est-ce que la séparation met fin aux situations de violence conjugale ?

### **Définir la violence conjugale**

Plusieurs définitions de la violence conjugale existent. La définition retenue est celle de la politique d'intervention en matière de violence conjugale du Gouvernement du Québec (1995):

« La violence conjugale se caractérise par une série d'actes **répétitifs**, qui se produisent généralement selon une courbe **ascendante**. [...] Elle procède, chez la personne qui commet l'agression, selon un cycle défini par des phases successives marquées par la montée de la tension, l'agression, la déresponsabilisation, la rémission et la réconciliation. À ces phases correspondent, chez la victime, la peur, la colère, le sentiment qu'elle est responsable de la violence et, enfin, l'espoir que la situation va s'améliorer. À noter que toutes les phases ne sont pas toujours présentes et ne se succèdent pas nécessairement dans cet ordre.

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. **Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle**, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle.»<sup>5</sup>

### **Quelques faits au sujet de la violence conjugale**

- ✓ La violence conjugale peut être vécue dans une relation maritale, extramaritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie et dans tous les milieux socioéconomiques<sup>6</sup>;
- ✓ Certaines formes de violence sont de nature criminelle (ex. : les menaces, la violence physique, la négligence criminelle, la violence sexuelle, le harcèlement, l'enlèvement, la séquestration, etc.)<sup>6</sup>;
- ✓ En 2008, 17321 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été enregistrées par les corps policiers;<sup>7</sup>
- ✓ Plus de 8 victimes sur 10 étaient des femmes<sup>7</sup>;
- ✓ Lorsque survient une séparation ou un divorce, les femmes sont plus susceptibles de subir des formes de violence plus graves, de subir des blessures, d'être agressées sexuellement, d'être étranglées, d'être menacées avec une arme et d'être victime d'un homicide de la part d'un ex-partenaire (Hotton, 2001 ; Lindsay, 2014).
- ✓ Au Canada, entre 2000 et 2011, les ex-conjoints étaient responsables de 11% de l'ensemble des victimes féminines d'homicides (Lindsay, 2014).

<sup>5</sup> Gouvernement du Québec (1995). Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer. Québec : Gouvernement du Québec.

<sup>6</sup> Gouvernement du Québec (2012). Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale. Prévenir, Dépister, Contrer. Québec : Gouvernement du Québec.

<sup>7</sup> Ministère de la Sécurité publique (2010). *Statistiques 2008 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*. Gouvernement du Québec.

## ACTIVITÉ 2

La violence conjugale prend diverses formes : physique, psychologique, verbale, sexuelle et économique. La deuxième activité vise à sensibiliser les participants aux multiples formes qu'elle peut prendre. Les participants sont invités à réfléchir aux formes de violence qu'ils exercent ou ont exercées.

### **Les différentes formes de violence en contexte conjugal<sup>8</sup>**

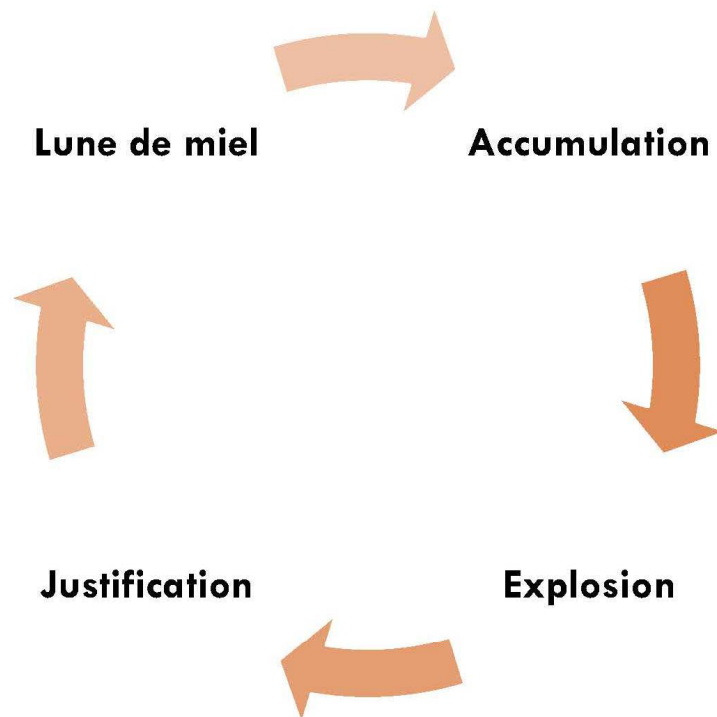
Forme de violence	Définition et exemples
Violence physique	Elle affirme la domination de l'auteur de la violence. Elle se manifeste par des coups, des blessures, de la bousculade, des morsures, des gifles et se rend jusqu'à l'homicide.
Violence verbale	Elle découle généralement de la violence psychologique. Elle consiste en des sarcasmes, des insultes, des hurlements, des propos dégradants et humiliants, des menaces, etc.
Violence psychologique	Elle consiste à dévaloriser l'autre personne et se traduit par des attitudes et des propos méprisants, par l'humiliation, le dénigrement, le chantage ou la négligence à son égard. Elle peut prendre la forme d'un isolement imposé par le conjoint. Dénigrer, menacer, contrôler, insulter, intimider, humilier, bouder, harceler son ex-conjointe, menacer d'exposer des photos à caractère intime de sa conjointe, intimider par les réseaux sociaux, etc.
Violence sexuelle	Elle porte atteinte à l'intégrité sexuelle de la victime. Elle comprend l'agression sexuelle, le fait de forcer sa partenaire à avoir des relations sexuelles ou la contraindre à des pratiques sexuelles non-désirées, etc.
Violence économique	Elle se caractérise par une domination et un contrôle sur le plan financier et matériel. Par exemple, interdire à sa conjointe de travailler, contrôler les dépenses de sa conjointe, etc.
Violence envers les objets/envers les animaux	Est inclus dans la violence conjugale la violence envers les objets et les animaux puisqu'elle vise généralement à atteindre la conjointe. Frapper sur quelque chose, lancer ou briser des objets, défoncer un mur ou une porte, blesser ou tuer l'animal de sa partenaire, etc.

<sup>8</sup> Adapté de Gouvernement du Québec (1995). Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer. Québec : Gouvernement du Québec.

### ACTIVITÉ 3

Dans une part importante des situations de violence conjugale et familiale, la violence suit un cycle récurrent. La troisième activité porte sur ce que l'on nomme le cycle de la violence conjugale. Ce cycle, du point de vue de l'auteur de la violence, se décline en quatre étapes : accumulation, explosion, justification et lune de miel. Les animateurs présentent aux participants chacune des étapes en détail et offrent des exemples concrets.

## Le cycle de la violence



<b>Phase</b>	<b>Explication</b>
<b>Accumulation</b>	Accumulation des tensions ou frustrations. Des signes physiques précurseurs laissent entrevoir un passage à l'acte violent (ex. : bouffée de chaleur, augmentation du rythme cardiaque, serrement des dents, etc.).
<b>Explosion</b>	L'accumulation mène au passage à l'acte violent.
<b>Justification</b>	Justification des comportements violents (ex.: tu vois ce que tu m'as fait faire, etc.).
<b>Lune de miel</b>	Tentative de minimiser les comportements violents, de « se racheter ».

## Bloc 2 : Conséquences de la violence conjugale

### ACTIVITÉ 4

La violence en contexte conjugal entraîne des conséquences à court et à long terme pour la conjointe et pour les enfants, qu'ils soient victimes ou témoins de la violence. La quatrième activité vise à sensibiliser les participants aux conséquences de leurs gestes. Les participants sont invités à nommer des conséquences de la violence conjugale et familiale pour leur conjointe, pour les enfants et pour eux-mêmes. Au besoin, les animateurs peuvent se référer au tableau ci-bas pour compléter les réponses des participants. Par ailleurs, les animateurs peuvent également échanger avec les hommes sur les intentions qui guident les comportements violents (ex. : garder le contrôle de la situation, etc.).

#### Conséquences

<b>Conjointe</b>	Détresse psychologique, idées suicidaires, dépression, anxiété, stress, peur, faible estime de soi, sentiment d'impuissance, blessures physiques, isolement, etc.
<b>Enfants</b>	Problèmes de comportement, problèmes de développement, repli sur soi, difficultés scolaires, etc.
<b>L'auteur de la violence</b>	Culpabilité, remords, pertes d'amis et de proches, perte de la conjointe, arrestation, séjour en détention, perte de la garde des enfants, etc.
<b>Intentions de l'auteur de la violence</b>	Éviter l'abandon, être en contrôle/avoir le contrôle de la situation, imposer son point de vue, etc.

### Bloc 3 : Les ressources d'aide existantes

#### ACTIVITÉ 5

Il existe au Québec un réseau d'organismes communautaires autonomes qui viennent en aide aux hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal. La plupart des organismes sont regroupés au sein de l'association à cœur d'homme-Réseau d'aide aux hommes pour une société sans violence. La cinquième activité vise à faire connaître ces organismes et leur mission aux participants. Vous trouverez ci-bas une liste des organismes membres d'à cœur d'homme classés par région.

#### Liste des organismes membres de l'association à cœur d'homme<sup>9</sup>

Région	Ville	Organisme	Coordonnées
Bas-St-Laurent	Rimouski	C-TA-C	T : 418-725-2822
	Rivière-du-Loup	Trajectoires hommes du KRTB	T : 418-605-0878
Saguenay-Lac-St-Jean	Dolbeau-Mistassini	Le Cran	T : 418-276-5802
	Roberval		T : 418-765-3199
	Alma		T : 418-662-5808
Capitale-Nationale	Québec	GAPI	T : 418-529-3446
	La Malbaie	SHIC de Charlevoix	T : 418-665-3477
	Baie-Saint-Paul		T : 418-435-0404
Mauricie-Centre-du-Québec	Drummondville	Halte Drummond	T : 819-472-5299
	Victoriaville	Homme Alternative	T : 819-357-5757
	Trois-Rivières	Accord Mauricie Inc.	T : 819-693-5264
Estrie	Sherbrooke	Le Seuil de l'Estrie	T : 819-821-2420
Montréal	Montréal	OPTION	T : 514-527-1657
		Pro-Gam	T : 514-270-8462
		Service d'aide aux conjoints (SAC)	T : 514-384-6296
Outaouais	Gatineau	Donne-toi une chance	T : 819-205-1451
	Maniwaki	L'impact-Rivière Gat.	T : 819-449-3077

<sup>9</sup> Tiré du site internet de l'association

Abitibi-Témiscamingue	Amos	S.A.T.A.S. Service d'aide et de traitement en apprentissage social	T : 819-732-5254
	La Sarre		T : 819-764-5254
	Rouyn-Noranda		T : 819-764-5254
	Val-d'Or		T : 819-874-5254
Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	St-Anne-des-Monts	Convergence	T : 418-763-5001
	Cap-Aux-Meules	Hommes et Gars	T : 418-986-1811
Chaudière-Appalaches	Sainte-Marie	Centre Ex-Equo	T: 418-390-1900
	Lévis		T: 418-834-6162
	Saint-Georges		T: 418-227-3238
	Theford Mines	Se Parler d'hommes à hommes	T: 418-335-9717
	Montmagny-L'Islet-Bellechasse	Entraide au masculin Côte-Sud	T: 418-247-5030
Laval	Laval	CHOC (Carrefour d'Hommes en changement)	T : 450-975-2462
Lanaudière	Joliette-Mascouche-Repentigny	Centre d'aide pour hommes de Lanaudière CAHo	T : 450-756-4934
Laurentides	Saint-Jérôme	ACCROC	T : 450-569-7779
	Sainte-Agathe-des-Monts	PAIX (Programme d'aide et d'intervention)	T : 819-326-1400
Montérégie	Châteauguay	AVIF-Action sur la violence et intervention familiale	T : 450-692-7313
	Vallée-du-Richelieu	Entraide pour hommes	T : 450-446-6225
	Grand Longueuil		T : 450-672-6461
	Sorel-Tracy	Maison Le Passeur	T : 450-743-8403
	Granby	Ressource pour hommes de la Haute-Yamaska	T : 450-777-6680
	Valleyfield	Via L'anse	T : 450-370-3200
	Saint-Hyacinthe	Entraide pour hommes	T : 450-250-6225



---

## Rencontre de bilan

---

L'objectif de la rencontre est de faire le bilan de la participation au programme, de recueillir les commentaires des participants quant à leur appréciation de l'intervention et proposer des ressources d'aide pour entreprendre une démarche en profondeur au besoin. Durée de la rencontre : 1h15.

### Déroulement de la rencontre

---

#### Accueil du participant

*Accueil du participant.*

#### Bilan de la participation au programme

*Retour sur la participation au programme :*

- Qu'avez-vous pensé des ateliers offerts ? Est-ce qu'ils ont répondu à vos attentes ?
- Qu'avez-vous retenu des ateliers ? Quel est votre bilan de votre démarche ?
- Avez-vous trouvé les informations pertinentes ?
- Y-a-il des éléments à améliorer dans le programme ?

#### Ouverture vers l'avenir

*Ouvrir vers l'avenir :*

- Comment entrevoyez-vous votre avenir à la suite de votre participation au programme?
- Pensez-vous entreprendre une démarche d'aide ?

#### Fin de la rencontre

*Mettre un terme à la rencontre au moment opportun.*

#### Après la rencontre

*Remplir le journal de bord pour la rencontre de bilan.*

## Annexe 5 : Résultats aux questionnaires des participants au programme MVSSV

Tableau 1.

*Caractéristiques sociodémographiques des participants au programme MVSSV*

Variables	Participants	
	n (24)	%
Tranches d'âge		
20-30 ans	4	16
31-40 ans	10	42
41 et plus	10	42
Statut marital		
Célibataire	14	58
Couple	10	42
Scolarité		
Primaire	2	8
Secondaire non complété	6	25
Secondaire complété	13	54
Études supérieures	3	13
Profession		
Ouvrière	20	83
Étudiant	1	4
Technicien	3	13
Enfants		
Oui	21	88
Non	3	12

Premièrement, 15 participants (63%) ont été rencontrés en contexte de détention et les neuf autres participants (38%) dans un organisme communautaire. La plupart ont choisi de participer au programme puisqu'ils ont vécu une séparation récente, craignent une séparation imminente ou ont vécu une séparation difficile il y a quelques années. Ces individus présentent des profils et des parcours de vie très variés. Ils sont âgés entre 22 et 53 ans ( $\bar{X}$  = 37 ans). La plupart exercent ou ont exercé des métiers de type ouvrier (83%; 20) et ont des niveaux de scolarité qui se situent de l'école primaire (8%; 2), le secondaire (75%; 18), le diplôme professionnel (DEP) (4%; 1), le cégep (8%; 2) au milieu universitaire

(4%; 1). Leur situation conjugale et familiale varie beaucoup, certains sont encore en couple (48%; 10), tandis que d'autres vivent seuls (52%; 14). La majorité des participants ont un ou plusieurs enfants (87%; 21); seul deux participant (12%; 3) n'en avaient pas au moment de l'implantation du programme.

On remarque que les participants recrutés en milieu non carcéral sont plus éduqués. En effet, on retrouve 3 individus ayant complétés soit un parcours collégial ou universitaire comparativement en milieu détention ou le plus haut niveau d'éducation est le secondaire. De plus, on constate également dans la population non carcérale, une plus grande diversité des professions. En effet, quatre participants sur neuf (44%) se retrouvent dans un milieu professionnel ou étudiant comparativement à la population carcérale ou l'ensemble des participants sont dans le domaine ouvrier (100%).

Tableau 2.

*Caractéristiques délictuelles des participants en milieu carcéral*

Variables	Détention	
	n	%
Étape carcérale		
Début de sentence	9	60
Fin de sentence	6	40
Situation carcérale		
Population générale	11	73
Sécurité maximale	4	27
Sentence		
Une	2	13
Récidiviste	13	87
Types de délits		
Violence conjugale	8	54
Mixte	7	46
Consultations antérieures		
Oui	9	60
Non	6	40
Antécédents de violence conjugale avec plus d'une partenaire		
Oui	5	33
Non	10	66
Désir d'entreprendre une demande d'aide		
Oui	10	83
Non	2	17

Dans l'ensemble de nos participants rencontrés en milieu carcéral, on retrouve neuf (60%) participants en début de sentence et six (40%) à la fin de leur sentence. Onze (73%) des participants ont été rencontrés en sécurité minimale et quatre (27%) en sécurité maximale. Aussi, huit (84%) des participants ont déjà été jugés coupable d'un délit en matière de violence conjugale et cinq (33%) parmi eux ont des antécédents de violence conjugale avec plus d'une partenaire. Il est à noter que la majorité des participants ne sont pas à leur première peine d'emprisonnement (13/15; 87%).

Une majorité des participants (9/15; 60%) ont déjà consulté dans le passé dont trois dans un organisme pour hommes violents, cinq dans des thérapies en lien avec l'abus de

substances et un participant a effectué un suivi psychologique. De plus, lorsque les participants sont questionnés à la fin du processus, la majorité (10/12; 83%) verbalise désirer faire une demande d'aide dans ces différents organismes lors de leur sortie. Les organismes convoités par les participants sont des organismes pour les hommes en difficulté (5/15; 33%), pour suivi thérapeutique (4/15; 27%) et pour des problèmes d'abus de substances (3/15; 20%). Il a été également confirmé que deux des participants ont entamé un suivi à l'Accord Mauricie à la suite des ateliers de sensibilisation en milieu carcéral.

Tableau 3.  
*Résultats aux différents questionnaires des participants au programme MVSSV*

Questionnaires	Participants	
	Temps 1	Temps 2
Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique (ATSPPHS)		
Au-dessus de la norme	100 %	100 %
Indice de détresse psychologique (IDPESQ-14)		
Quatrième et quintile supérieur	83 %	71 %
Questionnaires d'appréciation des ateliers de sensibilisation		
Atelier 1	83	/
Atelier 2	82	/
Questionnaire des attitudes et croyances face à la violence conjugale (QAC)		
Score moyen sur 90	41	37

### **Questionnaire des attitudes face à la demande d'aide psychologique (ATSPPHS)**

Les scores obtenus à ce questionnaire nous informent que tous les participants sont favorables à la demande d'aide plus que la plupart des gens (24/24; 100%) pour un score moyen de 24/30. En fait, l'ensemble des participants se situent au-dessus de la moyenne ( $x = 15$ ). En fait, l'ensemble des participants (100%) se situent au-dessus de la moyenne ( $x = 15$ ) que ce soit au temps 1 et 2 de la passation des questionnaires ( $x T1 = 24 ; x T2 = 24$ ). Il est à noter que tous les participants ont répondu favorablement à la question : Je pense vouloir obtenir de l'aide psychologique dans le futur. De plus, lorsque les participants sont questionnés à la fin du processus, la majorité verbalise désirer faire une demande d'aide dans différents organismes comme par exemple des organismes qui traite les problèmes d'abus de substances, des organismes en lien avec le traitement des comportements violents ou encore entamer un suivi psychologique.

### **Indice de détresse psychologique (IDPESQ-14)**

Globalement, les résultats informent que la majorité des participants en établissement de détention, tant ceux de la première phase que ceux de la deuxième, présentent de la détresse psychologique importante lors du premier temps de mesure (84%; 20/24). On

observe les mêmes résultats au temps deux, c'est-à-dire que la majorité des hommes (85%; 17/20) se situe dans le quatrième et le quintile supérieur (au-dessus de 27 pour un maximum de 56). De ce fait, aucune différence significative ne ressort au test du Khi-deux (comparaison de pourcentage). En effet, les résultats sont similaires avant et après les ateliers, une minime différence de moyennes est observable ( $\bar{x}$  T1 = 36;  $\bar{x}$  T2 = 32). Toutefois, concernant la différence intra-sujet, seulement 1 mois s'est écoulé entre les deux temps de mesure donc la différence entre les deux scores est peu interprétable.

### **Questionnaires d'appréciation des ateliers de sensibilisation**

Les deux ateliers de sensibilisation ont été appréciés à proportion égale par les participants. Selon le questionnaire appréciation des ateliers, l'ensemble des participants ont apprécié le contenu et les informations transmises lors de l'atelier 1 et 2. Les scores se situent entre 28 et 33 pour un maximum de 33 pour l'atelier 1. À ce qui a trait à l'atelier 2, nous retrouvons une variance comparable, se situant entre 32 et 39 (score maximum). De plus, aucune différence de moyenne n'est ressortie au test du khi-deux entre le temps 1 et 2.

L'ensemble des participants mentionnent qu'une réflexion a été suscitée dans les ateliers. Les participants ont tous répondu favorablement aux items suivants du questionnaire d'appréciation de l'atelier 1: Êtes-vous en mesure d'identifier des ressources d'aide pouvant vous aider à mieux vivre votre séparation ? Pensez-vous utiliser bientôt des ressources d'aide pour hommes ? Pensez-vous que votre situation requiert une aide professionnelle? Est-ce que votre participation au programme Mieux vivre la séparation sans violence vous donne le goût de poursuivre une démarche d'aide? Sinon, la majorité des individus ont répondu positivement aux items du questionnaire d'appréciation de l'atelier 2 suivants : L'atelier 2 vous-s-t-il fait réfléchir à votre situation ; Avez-vous changé votre perception de la violence conjugale et familiale ; Concernant la violence conjugale et familiale, croyez-vous devoir modifier vos comportements ; Êtes-vous en mesure d'identifier davantage les comportements de violence ?; Avez-vous changé ou élargi votre définition de la violence conjugale et familiale ?

### **Questionnaire des attitudes et des croyances face à la violence conjugale**

Selon le questionnaire attitudes et croyance face à la violence conjugale, les participants entretiennent plusieurs fausses croyances au premier temps de mesure avec un score moyen de 41/90 (plus le score est élevé, plus il y a de fausses croyances). Ces résultats s'observent également au deuxième temps de passation avec un score moyen de 37/90. Effectivement, on observe une diminution des fausses croyances chez la majorité de ces hommes (15/20; 75%) à la suite des ateliers de sensibilisation (non significative au test du Khi-deux; comparaison de pourcentages). Cependant, notons que l'on remarque une augmentation du score pour les deux participants en sécurité maximale. Lorsqu'on analyse plus attentivement, les principales fausses croyances entretenues par les participants sont : « l'alcool cause la violence; la violence est une maladie; seul le temps peut arranger les choses; les hommes violents le sont partout; les enfants témoins ou victime de violence s'y habituent et apprennent à y faire face ». En fait, pour chacun de ces items au moins un des participants a mentionné être entièrement en accord avec l'affirmation lors de la première administration.



Tableau 4.

*Les événements de vie (LEDS) les plus fréquemment vécus par les participants au programme MVSSV*

Variables	Participants	
	n	%
Sphère conjugale	20	83
Difficultés d'ordre sexuel, personnel ou dans le couple	12	50
Augmentation du nombre de disputes avec votre conjoint ou concubin	15	62
Divorce ou séparation de corps	14	58
Séparation conjugale imposée par les circonstances	13	54
Rupture d'une liaison	13	54
Sphère sociale	20	83
Changement de voisins	15	63
Diminution importante de la vie sociale	15	63
Financière et professionnelle		
Petites difficultés d'ordre financière	13	54
Absence de domicile pendant un certain temps	15	63
Sphère familiale	19	79
Augmentation du nombre de disputes avec une ou plusieurs personnes de la famille proche	10	42
Autres	22	92
Déménagement	16	67
Violations majeures des lois, poursuites judiciaires	17	71
Emprisonnement	13	54
Problèmes liés à l'alcool ou aux drogues	13	54
Condamnation à une peine d'emprisonnement	14	58

Le questionnaire LEDS fait ressortir les événements vécus récemment (6 derniers mois) par les participants. De manière générale, tous les sujets ont indiqué avoir vécu un grand nombre d'événements difficiles. Les sphères les plus touchées en ordre d'importance est la sphère conjugale (20/24 ; 83%), sociale (20/24; 83%) et familiale (19/24; 79%). De plus, il est à noter que les participants ont de nombreux points communs dans les réponses données (p.ex. Rupture d'une liaison, Infidélité du conjoint, séparation conjugale imposée par les circonstances, violation majeure des lois, poursuites judiciaires).

Tableau 5.

Comparaison au Khi-deux des deux groupes de participants selon des événements de vie (LEDS)  
les plus fréquemment vécus

Variables	Détection (11)		Organisme (9)		p	X <sup>2</sup>
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage		
Sphère sociale						
Changement de voisins					0.022	5.227
Oui	12	50	3	13		
Non	3	13	6	25		
Sphère professionnelle						
Changements d'heures ou condition de travail					0.022	5.227
Oui	3	13	6	25		
Non	12	50	3	13		
Difficultés avec patron ou collègue					0.027	4.867
Oui	1	4	4	17		
Non	14	58	5	21		
Pertes						
Déménagement					0.007	7.200
Oui	12	54	3	13		
Non	2	8	6	25		
Absence de domicile pendant un certain temps					0.022	5.227
Oui	12	50	3	13		
Non	3	13	6	25		
Autres						
Violation majeures des lois, poursuites judiciaires					0.002	9.802
Oui	14	58	3	13		
Non	4	4	6	25		
Condamnation à une peine d'emprisonnement					0.000	20.160
Oui	14	58	0	0		
Non	1	4	9	38		
Participation à une bagarre					0.015	5.929
Oui	7	29	0	0		
Non	8	33	9	38		
Emprisonnement					0.000	17.018
Oui	13	54	0	0		
Non	2	8	9	38		
Problèmes liés à l'alcool ou aux drogues					0.001	10.752
Oui	12	50	1	4		
	3	13	8	33		

Non						
-----	--	--	--	--	--	--

Les scores des groupes de participants ont été soumis au test du Khi-deux. Les items répertoriés dans le tableau ci-haut sont ceux qui sont statistiquement significatifs. Il n'y a pas de différences significatives pour les autres items (52 items). On remarque des différences importantes dans les items en lien avec une peine judiciaire ou une situation de détention ce qui est évident puisqu'une des deux populations de cette recherche est judiciarisée. Cependant, d'autres items sont intéressants à considérer, les participants recrutés en milieu de détention dénombrent des événements dans d'autres sphères de vie qui diffèrent avec la clientèle provenant de l'organisme communautaire (par exemple : changements de voisin, participation à une bagarre, problèmes liés à l'alcool ou aux drogues).